

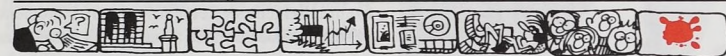


Le Quinzième

jour du mois

RÉDIGÉ EN NOUVELLE ORTHOGRAPHE

Mensuel de l'université de Liège - Du 5 avril au 16 mai 2000 - n° 93



sommaire

■ Foot, fête, bouchons ?

L'Euro Foot approche. L'Euro Foot se prépare. L'ULg apportera son concours lors de cette manifestation sportive en prêtant gracieusement quelques parkings du Sart Tilman. Faut-il craindre les bouchons sur le campus ?

Carte et détails

page 4

■ L'eau, la terre et nous

Source de vie et futur enjeu économique, l'eau nous ferait-elle la leçon à l'aube du troisième millénaire ? Au cœur de colloques internationaux, la pollution des rivières inquiète riverains et scientifiques. L'ULg apporte ses connaissances au débat et propose des solutions.

Cyanure

page 5

■ Gros plan sur les courses

Le visage du commerce de détail s'est littéralement redessiné en 30 ans. Aujourd'hui, le client circule et fait preuve de sélectivité. Mais où va-t-il ? C'est la question que les équipes de Bernadette Merenne-Schoumaker (ULg) et Etienne Vanhecke (KUL) ont voulu résoudre en lançant une vaste enquête auprès de 30 000 ménages belges. Que fait la ménagère de moins de 50 ans ?

Cd-rom

page 9

■ Côté kots

Besoin d'une chambre en ville ? D'un pied-à-terre au Sart Tilman ? N'hésitez pas et contactez Violette Henrot qui vous conseillera utilement. Le site web de l'Université vous guidera dans les méandres de la Cité ardente et des renseignements sur les 500 chambres des homes sont disponibles au service qui fait ainsi de l'accueil une tradition.

Conseils avisés

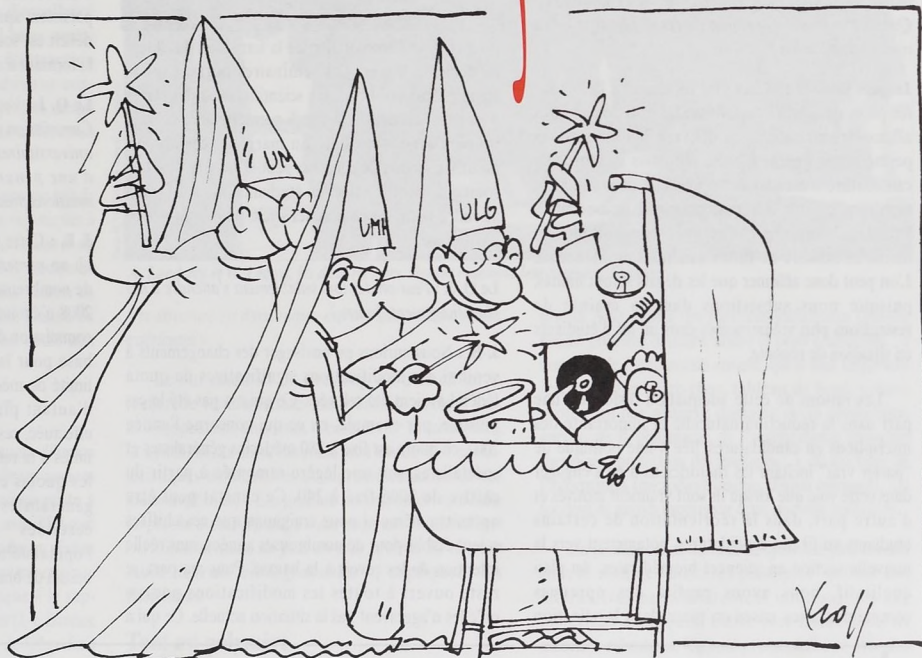
page 10

■ Le taureau par les cornes

La St-Toré a tenu ses promesses. Pennes et tabliers ont profité du soleil et les parterres des Terrasses s'en souviennent encore. À l'ombre du chapiteau, la fête fut intense, sans débordement.

Cortège

page 10



Les universités de Mons et de Liège allient leurs compétences au sein du Cresmap

Le plastique, c'est fantastique

Les polymères, matériaux de synthèse, n'ont pas fini de nous étonner. On les savait robustes et légers, on découvre qu'ils sont aussi compatibles avec les matériaux traditionnels. Les scientifiques relèvent leurs manches pour faire face à la demande croissante des industries et aux sollicitations du monde médical notamment. Mais l'environnement est également au cœur des préoccupations scientifiques : on espère qu'ils seront, dans un proche avenir, biodégradables. Le Centre de recherche en sciences des matériaux polymères (Cresmap) y contribuera.

propos

Les universités ont décidément la bougeotte. L'ULg vient de faire un premier pas dans le Hainaut avec la création du centre de recherche sur les polymères. On connaît ses projets à Namur (droit) et à Arlon (environnement) ; elle lorgne déjà d'autres villes et communes de Wallonie, sans oublier la capitale de l'Europe dans laquelle elle souhaite disposer aussi d'une vitrine. Les autres universités ne tiennent pas en place non plus. On ne compte plus les implantations dans la province du Hainaut.

Que motive cette (nouvelle) expansion universitaire ? L'attrait des fonds européens, dans le cas du Hainaut, n'explique pas tout. La chasse à l'étudiant non plus.

Pour exister encore demain, chacune de nos universités ressent le besoin d'un positionnement stratégique. À l'instar du monde économique, elles vivent désormais sous la menace ou la contrainte de rapprochements, de fusions, de rationalisations. Les exemples sont d'autant plus nombreux, en particulier sur le continent américain, que l'enseignement devient un marché sur lequel prospèrent de nombreux acteurs qui font directement concurrence aux institutions universitaires au sens classique où nous l'entendons.

Pour renforcer leurs positions, les universités doivent paradoxalement sortir de leurs murs et inscrire résolument leur développement autour d'axes géographiques porteurs, basés sur les compétences humaines et technologiques. La scène est désormais mondiale : les positionnements que nous observons aujourd'hui au sein de la Région wallonne ne sont qu'un avant-goût de mouvements plus larges et plus ambitieux encore.

La tendance est inéluctable, mais tout le monde en est-il bien conscient ? On se rappellera que, sous la précédente législature, le ministre de l'Enseignement supérieur avait proposé de cantonner les universités wallonnes dans leur province...

La rédaction

En quinze mots

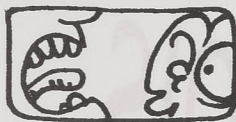
Arlette Noels, présidente de l'Association des professeurs de l'université de Liège, a le plaisir d'inviter tous les membres de la communauté universitaire à une conférence-débat présentée par Philippe Busquin, commissaire européen de la Recherche, sur le thème de "L'espace européen", le jeudi 11 mai à 16h à l'auditoire 304 aux amphithéâtres de l'Europe.

Voir page 3



Entre les lignes

L'écho de l'écho



Numerus clausus

L'interview de Jean-Paul Dercq, président de la commission de planification médicale, publiée dans *La Libre Belgique* (23/3), a provoqué une vive réaction de Jacques Boniver, doyen de la faculté de Médecine. Dans son interview, J.-P. Dercq estimait que, contrairement à la récente étude relayée par les doyens de Médecine, il n'y avait aucune pénurie de médecins en perspective suite aux mesures de *numerus clausus*. Au contraire. Selon lui, c'est le trop grand nombre d'hôpitaux en Belgique qui est la véritable source du problème de la pléthore médicale : *Les hôpitaux prélèvent plus de 50% de la masse des honoraires des médecins. C'est une source de revenus essentielle pour leur fonctionnement. Les médecins sont astreints à travailler. Lorsque l'on voit les chiffres de l'OCDE, nous sommes loin en tête du peloton. Quand on parle de pénurie, cela me fait rire. Des propos qui font dire à Jacques Boniver, interrogé par la même Libre Belgique (25/3), qu'un scénario caché programme la pénurie. On utilise, affirme-t-il, le *numerus clausus* comme outil pour faire changer la politique des soins de santé en Belgique étant donné qu'il n'y a pas de consensus sur la façon dont on doit les revoir. Ce sont les jeunes qui sont utilisés comme levier. C'est inacceptable !*

Optimisme

Dans sa série consacrée au renouveau de Liège, *La Meuse* (24/3) a interrogé Bernadette Mérenne, professeur de géographie économique, qui confirme – tout en restant prudente – que de nombreux indicateurs virent au vert. *Ce qui change le plus à Liège, explique-t-elle, c'est que, tout à coup, on est moins négatif qu'avant. De plus, depuis trois mois environ, le regard que portent les autres sur Liège est plus positif. On a le sentiment qu'on nous voit autrement, que Liège est sorti du tunnel. C'est très important, car une économie ne fonctionne pas seulement avec ce qui se passe effectivement, mais aussi avec ce que l'on croit qu'il se passe. Mais, tempère-t-elle immédiatement, il subsiste un gros écueil, c'est celui de la dualisation de la société. En effet, si une partie de la population participe effectivement au renouveau, une autre partie reste "larguée" (...). Le défi numéro un, désormais, c'est d'aider les plus pauvres. Et, en même temps, il faut aussi répéter que Liège a vraiment besoin de davantage de classes moyennes et de gens aisés : ce sont eux qui entraînent la consommation et facilitent la reprise.*

(Sentiment d') insécurité

Auteur d'études à plusieurs années d'intervalle sur le sentiment d'insécurité et l'insécurité réelle des Liégeois, le criminologue André Lemaitre analyse avec *La Meuse* (23/3) les derniers chiffres disponibles. *Les indicateurs sont dans le rouge en matière de criminalité. Mais il n'y a pas d'explosion des faits... sauf pour les faits liés à l'environnement avec l'instauration des collectes sélectives des déchets.*

Possible pénurie de spécialistes ?

Trois questions à

Jacques Boniver

Doyen de la faculté de Médecine, Jacques Boniver nous livre ses impressions sur les effets prévisibles du *numerus clausus*.

Le Quinzième jour : *Le système du *numerus clausus* en faculté de Médecine arrive au terme de sa troisième année, et donc d'un premier cycle de candidatures. Quels enseignements peut-on d'ores et déjà tirer de sa mise en application ?*

Jacques Boniver : Il faut voir les choses à la fois sur les plans qualitatif et quantitatif. Cette année, nous allons être en mesure de délivrer 280 attestations permettant à l'ensemble des étudiants de troisième candidature d'accéder aux années de doctorat. Cela signifie qu'environ 300 francophones se trouveront en situation de réussite, chiffre qui correspond plus ou moins au nombre de futurs candidats en Médecine. L'on peut donc affirmer que les dégâts seront limités, puisque nous subsistons dans la crainte de restrictions plus volumineuses dans un lot d'étudiants en situation de réussite.

Les raisons de cette adéquation résident d'une part dans la réduction naturelle et importante des inscriptions en candidatures, liée à une politique de "parler vrai" incitant les rhétoriciens à ne s'engager dans cette voie que lorsqu'ils sont vraiment motivés et d'autre part, dans la réorientation de certains étudiants au fil des candidatures, notamment vers la nouvelle section en sciences biomédicales. Au plan qualitatif, nous avons profité des épreuves complémentaires mises en place dans la sélection

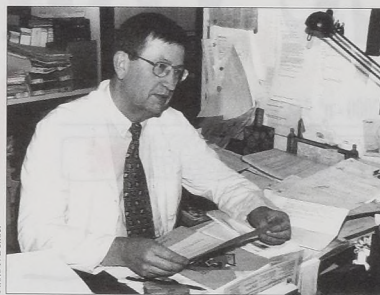


Photo F. Daniël

pour engager l'amélioration de la formation des futurs médecins à travers des séminaires portant sur la compréhension du message scientifique ou des stages d'infirmier en deuxième candi permettant un contact précoce avec le malade. En marge de ces aspects positifs, la notion de concours peut, il est vrai, être une source de conflit entre les étudiants. Mais il faudra attendre la fin de ce premier cycle pour analyser ce phénomène.

Le Q. J. : *Peut-on dès lors valablement s'attendre à des réaménagements futurs ?*

J. B. : Nous aurions pu envisager des changements à venir si des modifications significatives du quota fédéral avaient été relevées. Ce qui n'a pas été le cas puisque, par exemple, en ce qui concerne l'année 2007, ce quota est fixé à 280 médecins généralistes et spécialistes, soit une légère remontée à partir du chiffre de 2006 fixé à 240. Ce constat peut être optimiste même si nous craignons que ces chiffres soient établis pour de nombreuses années, sans réelle intention de les revoir à la hausse. Pour ma part, je reste ouvert à toutes les modifications pourvu qu'elles n'aggravent pas la situation actuelle. Ce qui a

été mis en place est le fruit d'une longue réflexion émanant du Recteur et des responsables concernés à la Communauté française, sans implication directe des Facultés qui se sont vu imposer la gestion de ce système basé sur trois ans. La sélection pourrait éventuellement s'effectuer à un autre moment puisque l'examen d'entrée a toujours fait l'objet d'un refus de la Communauté française, soucieuse de préserver l'égalité des chances face à la disparité des niveaux de formation au sortir du secondaire. Je reste malheureusement convaincu que ces inégalités persistent après deux ou trois ans de "maturation". Le déficit est souvent lié à des facteurs indépendants de la formation académique.

Le Q. J. : *Vous évoquiez, dans un rapport soumis à la Commission du conseil des recteurs des établissements universitaires francophones (CREF) la perspective d'une pénurie de médecins spécialistes. Quelles solutions préconiserez-vous ?*

J. B. : Cette pénurie n'apparaîtra que dans l'optique où un *numerus clausus* serré se maintiendrait durant de nombreuses années et où les quotas fixés jusqu'en 2008 n'évolueraient pas à la hausse. D'autant que la commission de planification a fixé, outre un quota de base pour la médecine générale, un nombre trop limité de médecins spécialistes. Cette perspective est d'autant plus regrettable que, selon une étude effectuée, ces derniers seront les plus affectés par les mises à la retraite. Nous souhaiterions donc réajuster les quotas en diminuant le nombre de médecins généralistes au profit des futurs spécialistes, car certaines spécialités médicales comme l'ophtalmologie, la psychiatrie ou l'anesthésie ont besoin de bras.

Propos recueillis par Fabrice Terlonge

À quand une politique proactive des flux migratoires ?

Carte blanche

La récente opération de régularisation lancée par le ministre Antoine Duquesne était non seulement nécessaire mais aussi indispensable. En effet, au plan politique, un accord gouvernemental s'était dégagé sur la question d'une politique d'asile réaliste et humaine à l'été 1999. D'une certaine manière, le ministre de l'Intérieur n'a en réalité fait que le concrétiser. De plus, au niveau des principes, un système démocratique ne peut tolérer la présence sur le territoire de l'État d'une population sans existence légale, c'est-à-dire sans droits substantiels et sans devoirs réels. Combinée à une faiblesse économique, cette inexistence légale et statutaire fait des "sans-papiers" des cibles privilégiées de toutes les formes d'exploitation économique, de discrimination raciale, tout en les condamnant à s'insérer dans l'économie parallèle plus ou moins licite pour survivre.

Cette situation est d'autant plus intolérable qu'elle est pour partie le fruit des manquements de l'État belge dans la gestion des demandes d'asile et qu'elle affecte de nombreux enfants (23 000 dossiers de régularisation sur environ 50 000 introduits concernant des mineurs !). La période entre l'introduction de la demande d'asile et la décision a souvent été beaucoup trop longue. Elle a permis à de nombreux demandeurs d'asile de prendre leurs marques en Belgique, d'y avoir des enfants, bref de s'intégrer diront certains. Dès lors, peut-on moralement justifier l'expulsion des déboutés qui ont attendu parfois plus de cinq ans la décision négative au sujet de leur demande ?

L'opération de régularisation apporte indubitablement une réponse partielle à cette question. Toutefois, elle semble largement insuffisante au



Photo F. Daniël

regard des enjeux globaux des flux migratoires en cette fin de deuxième millénaire. Les causes politiques, économiques, environnementales et démographiques qui expliquent les déplacements de population ne disparaîtront pas. La Belgique, comme ses partenaires européens, sera à l'avenir comme aujourd'hui un pays d'immigration. Au-delà d'une politique d'asile ferme et humaine dans le cadre de laquelle cette opération unique de régularisation a été décidée, n'est-il pas temps de lancer un débat en Belgique et en Europe au sujet d'une politique proactive des flux migratoires comme nous y invite du reste le Traité d'Amsterdam ?

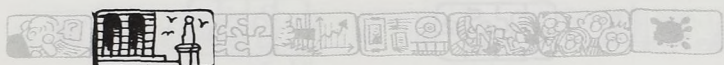
Il est clair que la mondialisation de l'économie se traduit par une intensification des flux migratoires à

destination des pays riches. Depuis plusieurs années déjà, l'OCDE, l'OIT, la Commission européenne soulignent l'inadéquation de la doctrine et des discours sur l'"immigration zéro" au cœur de l'approche de nombreux pays dont le nôtre. Certains États membres de l'Union européenne ont déjà dépassé ce stade. L'Italie a mis en place un système de quotas annuels d'immigration basé sur un monitoring du marché du travail en vue d'accepter principalement les travailleurs immigrés susceptibles de trouver un emploi. L'Allemagne vient de prévoir 30 000 visas de travail pour des informaticiens dont la pénurie est criante dans ce pays. Ils viendront pour une large part de l'Inde. En Belgique aussi, en dépit du haut niveau de chômage, des secteurs de l'économie sont en pénurie de main-d'œuvre qualifiée ou spécialisée et le patronat ne verrait pas d'un mauvais œil une réouverture de l'immigration, surtout de travailleurs pouvant combler ces lacunes. Par ailleurs, une étude en cours aux Nations unies estime que l'immigration pourrait aussi réduire le problème du vieillissement de la population européenne.

L'Union européenne ne semble pas avoir le choix. Elle doit se reconnaître comme un continent d'immigration, c'est-à-dire se doter de politiques d'immigration et d'asile qui tiennent compte de ses obligations humanitaires, de ses intérêts économiques et de ceux de ses membres, mais aussi des intérêts des pays de départ des migrants. Une opération de régularisation belge, aussi bénéfique qu'elle soit, ne peut pas relever cet énorme défi qui nécessite aussi un changement profond de mentalité en Belgique et en Europe.

Marco Martiniello

Marco Martiniello est chercheur qualifié FNRS, chargé de cours adjoint en science politique et directeur du Centre d'études de l'ethnicité et des migrations (Cedem) de l'ULg.



Liège dans le Hainaut

La fusion de trois laboratoires donne naissance au Centre de recherche en sciences des matériaux polymères (Cresmap), et met ainsi le Hainaut à un jet de pierre de la province de Liège.

À la politique d'essaimage des crédits alloués à la recherche a succédé, depuis quelques années, une politique de recentrage avec la notion d'excellence comme critère. Le gouvernement fédéral belge suscite actuellement la création de "Pôles d'attraction interuniversitaires" (PAI) qui se traduisent concrètement par un soutien financier aux projets menés de concert par des laboratoires issus de différentes universités.

Dans cette optique, Robert Jérôme, professeur de chimie macromoléculaire et des matériaux organiques à l'université de Liège, directeur du Centre d'études et de recherches sur les macromolécules (CERM), décide de marcher sur les traces de l'Institut Charles Sadron de Strasbourg et sur celles de l'Institut Max Planck de Mayence : il veut créer un centre wallon dédié aux polymères.

Constituer une "masse critique"

Mettant en pratique la devise selon laquelle "l'union fait la force", le Pr Jérôme contacte un de ses anciens doctorants, Philippe Dubois, aujourd'hui en poste à l'université de Mons : le Cresmap est né, avec l'ULg et l'UMH pour marraines. Pour se faire entendre au niveau international, pour constituer une « masse critique crédible au niveau scientifique et technique » le rapprochement entre les laboratoires de Mons (J.-L. Bredas, Ph. Dubois et R. Lazzaroni) et le CERM de Liège était nécessaire. Materia Nova, centre pluridisciplinaire de Mons, partage maintenant avec Liège une branche plus spécifiquement consacrée aux polymères, le Cresmap.

Composé du laboratoire de chimie macromoléculaire et des matériaux organiques du Pr Jérôme (ULg), du service de chimie des matériaux nouveaux (UMH) et du service des matériaux polymères et composites (UMH), le Cresmap espère constituer l'embryon d'un centre wallon d'envergure internationale. Pour R. Jérôme, son premier président,



A. Landercy et W. Legros, les deux recteurs, signent ensemble leur "contrat d'avenir"

« sa structure est dynamique, ouverte aux collaborations extérieures ».

Le but essentiel du Cresmap est d'amplifier la recherche fondamentale, indispensable socle à tous développements ultérieurs. Points forts : la conception, la synthèse, la modélisation et l'étude des caractéristiques moléculaires et supramoléculaires de ces macromolécules. « Les produits polymères devront dans un proche avenir répondre à des exigences industrielles et environnementales de plus en plus sévères. Ils devront aussi devenir biodégradables », expliquent les chercheurs.

Tout est polymère

Peut-être l'ignorez-vous, mais votre quotidien est peuplé de polymères : films d'emballage, matériaux expansés isolants, adhésifs, peintures, articles de sport et de loisir, pneumatiques, châssis de portes et fenêtres... jusqu'au simple bouton : tout est polymère ! Sans oublier la poêle "têlon" qui prouve en outre que les polymères peuvent résister aux effets de température tout en prévenant l'adhérence des aliments cuisinés. Et la liste est longue des secteurs séduits par ces molécules : domaine médical d'abord où ils sont de plus en plus

utilisés pour pallier des fonctions déficientes (dialyse rénale, prothèse dentaire, artère et peau artificielles...); domaine de l'automobile ensuite, qui a déjà largement recours à eux (pare-choc, tableau de bord, volant, protection des phares); domaine de la cosmétique encore, de la pharmacie, de l'aéronautique (bouclier thermique, protection des fuselages...), du stockage de l'information (microélectronique, disque compact), qui fondent de grands espoirs sur cette nouvelle technique.

En résumé ces matériaux de synthèse, plus connus sous le nom de "matières plastiques" offrent des alternatives particulièrement intéressantes aux matériaux classiques. Outre leur faible coût, ils associent robustesse, légèreté et compatibilité avec des matériaux traditionnels comme le verre, les métaux et la céramique. On a donc affaire à un champ de recherche particulièrement fécond, très prisé par l'industrie qui suit pas à pas les découvertes des laboratoires.

« A l'origine, explique le président du Cresmap, les molécules proviennent de la pétrochimie et sont de petite taille. Elles sont ensuite enchaînées en macromolécules, dont les caractéristiques structurales doivent générer les propriétés requises par des cahiers de charges toujours plus pointus. La caractérisation de ces structures, leur optimisation, la connaissance précise des propriétés, la transformation de la matière en objets finis expliquent que notre recherche est obligatoirement multidisciplinaire et développée sur un front très large. »

Répondre à l'évolution des technologies, veiller au respect de l'environnement, contribuer au développement du tissu socio-économique, telles sont à présent les priorités en matière de recherche. C'est sans doute la raison pour laquelle R. Jérôme a créé une spin off à la fin de l'année dernière : pour répondre aux projets des PME et faire en sorte que l'aide accordée par les pouvoirs publics à la recherche soit appliquée au bénéfice de l'activité économique locale.

Patricia Janssens

Une "Initiative" pour la recherche

En ce début d'année 2000, la Direction générale des technologies, de la recherche et de l'énergie (DG TRE) vient de revoir ses procédures d'octroi d'aides à la recherche universitaire et de donner naissance à "Initiative". Est-ce une nouvelle orientation de la politique wallonne en la matière ? Il s'agit plutôt d'une nouvelle organisation. Alors que les projets pouvaient être déposés tout au long de l'année et étaient étudiés au cas par cas, la Région wallonne a décidé d'organiser un concours deux fois l'an pour examiner tous les dossiers et ce dans un souci de transparence et d'efficacité. Désormais, ceux-ci seront évalués par la DG TRE et soumis à un comité de sélection.

Le premier comité s'est réuni le 24 février dernier. Il comptait une vingtaine de membres (représentants de la Région wallonne, membres de l'administration, représentants des universités francophones et des hautes écoles, représentants du monde des entreprises, des syndicats). Sa mission ? Examiner les projets d'après les rapports présentés par la DG TRE et établir un classement. Quels sont les critères décisifs ? Si le dossier scientifique est prépondérant, les aspects techniques sont également pris en compte et, last but not least, l'aspect "valorisation" s'avère déterminant. Les retombées commerciales – au sens large – à court ou moyen terme constituent, en effet, un point fort dans l'étude du dossier.

Lors de ce premier concours, 28 projets étaient examinés : 12 d'entre eux ont été "classés en ordre utile" et des lors élus. Parmi ceux-ci, cinq dossiers liégeois (sur 11 candidatures présentées par Liège). Un beau succès qui se traduit en chiffres par une somme de 141 millions de FB alloués par la Région à cinq promoteurs ulgistes : M. Ausloos, R. Cloots et A. Genon (faculté des Sciences et des Sciences appliquées), W. Chapeau (Sciences appliquées), G. Dandrisse (Médecine), J. M. Foidart et F. Frankenne (Médecine), G. Maghuin-Rogister et J. Martial (Médecine vétérinaire et Sciences).

« Les discussions étaient intéressantes, éloignées des positions partisans, confie André Lemaître, secrétaire du Conseil de la recherche de l'ULg, membre du comité de sélection. Les universitaires tenaient tous le même langage et l'accent fut mis sur les projets les plus novateurs et les plus riches. Le résultat de ce premier concours est excellent pour l'ULg et j'invite toutes les équipes de recherche à bien préparer le prochain appel. Les projets ambitieux financièrement parlant sont acceptés également ! »

Pa.J.

Le deuxième appel sera publié au mois d'avril, avec une date limite de dépôt des dossiers fixée au 2 juin. De plus amples informations sont disponibles auprès de Thierry Billen, Administration recherche et développement, tél. 04/366.56.59, e-mail TH.Billen@ulg.ac.be

Promotions



Nominations

Sont nommés professeurs invités à la faculté des Sciences, dans le cadre du cours du DEA européen en Modélisation de l'environnement marin intitulé "L'Environnement marin dans une perspective globale de développement durable".

Isabelle Durant (Vice-premier ministre et ministre de la Mobilité et des Transports du gouvernement belge) et Jean-Marie Martin (directeur de l'Institut de recherche sur l'environnement, Centre Ispra des Communautés européennes).

Prix

Pascal Laubin, chargé de cours à la faculté des Sciences, a obtenu le prix Agathon De Potter-Sciences mathématiques décerné par l'Académie royale de Belgique, Classe des sciences.

AiIg
L'Association des ingénieurs sortis de l'université de Liège (AiIg) a remis ses prix le 31 mars au Château de Colonster. Les distinctions et prix furent remis aux personnes suivantes (toutes issues de l'ULg, hormis le Pr Sedlacek) :
- distinction A. Galopin à **Fernand Wagner**, président de la SA. Arbed;
- médaille d'Or à **Albéric Monjoie**, professeur de géologie à l'ULg;
- médaille Gustave Trasenster au **Pr Sedlacek** de la Rheinisch Westfälische Technische Hochschule à Aachen;
- prix aux jeunes à **Laurent Duchene** pour ses publications, notamment, *Metal paste behaviour linked to texture analysis and fem Method*;
- prix scientifique à **Anne Bajart** pour son travail sur "Logique floue et la commande floue";
- prix industriel à **Fabrice Frebel** pour application du "Système de vidéo-nystagmographie";
- prix triennal Jules Delruelle à **Benoit Heinrichs** pour son travail sur "La synthèse par procédé sol-gel et la caractérisation de certains catalyseurs".

Palmarès AED

Le Tournoi interfacultaire de prose et de poésie organisé chaque année par l'Association des étudiants de droit (AED) a eu lieu.

« Et les lauréats sont... »

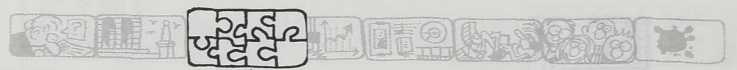
Catégorie poésie

- 1^{er} prix : **Eve Ramery**,
2^e candidature vétérinaire, pour un texte intitulé *Volonté contre la maladie*;
- 2^e prix : **Marie-Caroline Lecrenier**,
2^e candidature vétérinaire;
- 3^e prix : **Marylin Merlo**,
2^e candidature psychologie.

Catégorie prose

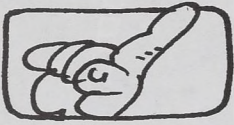
- 1^{er} prix : **Régis Fabbro**, 1^{re} licence germaniques, pour son texte *La caisse*;
- 2^e prix : **Sandra Meunier**, 1^{re} licence communication;
- 3^e prix : **Valérie Loneux**, 1^{re} licence droit.





Fac à Fac

Bonnes affaires



Bourses

Le Fonds Floribert Jurion, pour permettre aux étudiants vétérinaires ou agronomes de préparer un travail de fin d'études de 2^e cycle, octroie des bourses liées à un stage dans un pays d'Outre-Mer en voie de développement. **Les dossiers doivent être rentrés avant le 1^{er} mai** pour un séjour (de un à six mois) au cours de l'académique 2000-2001.

Informations : Yolande Verhasselt, secrétaire perpétuelle, Académie royale des sciences d'Outre-Mer, rue Defacqz 1, bte 3, 1000 Bruxelles.

Le Fonds des jeunes entrepreneurs soutient la création d'entreprises. Il distribue chaque année 20 bourses dont le montant s'élève à 200 000 FB chacune. Les étudiants peuvent concourir s'ils sont en fin d'études et porteurs d'un projet de création d'entreprise commerciale, hors horeca et commerce de détail.

Informations : Fonds des jeunes entrepreneurs, tél. 070/233.065, fax 070/233.727, e-mail proj@kbs-frb.be

Prix

Le prix Jacques Deruyts, décerné par la Classe des sciences de l'Académie royale de Belgique, récompense un auteur belge ayant fait faire quelques progrès à l'analyse mathématique. Il est octroyé pour une période de quatre ans et doté d'un montant de 50 000 FB.

Informations : Baron Roberts-Jones, secrétaire perpétuel, Académie royale de Belgique, Palais des Académies, rue Ducale 1, 1000 Bruxelles, tél. 02/550.22.11, fax 02/550.22.05, site <http://www.arb.cfwb.be>, e-mail arb@cfwb.be

L'Académie des sciences d'Outre-Mer (toutes disciplines) organise un concours annuel.

Elle attribue des prix de 30 000 FB pour des travaux présentés en réponse aux questions posées par les trois classes de l'Académie.

Informations : Secrétariat de l'Académie des sciences d'Outre-Mer, rue Defacqz 1, bte 3, 1000 Bruxelles, tél. 02/538.02.11, fax 02/539.23.53, e-mail kaowarsom@skynet.be

Mandat

La Région wallonne lance l'appel 2000 du concours First Doctorat.

Chaque mandat permettra la formation d'un jeune chercheur en collaboration avec une entreprise ou un centre de recherches. Les dossiers de candidature doivent parvenir à l'Administration recherche et développement le 28 avril au plus tard.

Présentation générale du programme et formulaire de candidature disponibles à l'ARD (Bât.1), tél. 04/366.56.59, fax 04/366.55.58, e-mail Th.Billen@ulg.ac.be

Pour d'autres Bonnes affaires, consultez <http://www.ulg.ac.be/ardcv>

Les supporters sur le terrain du Sart Tilman

Les 12, 18 et 21 juin prochains, le cœur de Liège battra au rythme de l'Euro 2000. À l'occasion des trois joutes internationales qui se dérouleront au stade du Standard (Sclessin), la Ville recevra six nations : l'Allemagne, la Roumanie, la Norvège, la Yougoslavie, le Danemark et la République tchèque. Le commandant Jacquemart nous livre des informations qui permettront aux accoutumés du campus universitaire de vivre cette période foot dans les meilleures conditions...

Pour réguler le flux des supporters attendus lors des trois matches, un groupe de travail d'une vingtaine de participants, dont la gendarmerie et la police de Liège, a couché sur papier un plan de mobilité et de sécurité. Celui-ci prévoit d'utiliser les parkings 11, 14, 15 et 16 du Sart Tilman, situés près de la faculté de Droit. À partir de là, le transport jusqu'à Sclessin sera pris en charge par les bus spéciaux du TEC.

Ces emplacements, choisis pour leur capacité (NDLR : il s'agit de parkings à deux niveaux) et leur position, permettront d'éviter la dispersion des supporters qui embarqueront dans les navettes de bus au départ du rond-point situé à proximité. Il risque donc d'y avoir du monde sur le campus en fin de période d'examen. Certains étudiants ou professeurs, angoissés par cette perspective, s'arrachent peut-être déjà les cheveux en imaginant le pire. Le commandant Jacquemart, de la gendarmerie de Liège, se veut rassurant : « Nous avons pris l'option de n'amener sur le site du Sart Tilman que les supporters les moins dangereux. Tout sera mis en place pour que la vie universitaire poursuive son cours dans les meilleures conditions. »

La "réquisition" des parkings devrait poser très peu de problèmes au regard des dates de matches plutôt favorables. Roumanie-Allemagne se jouera le lundi de Pentecôte (12 juin) à 18h et Norvège-Yougoslavie le dimanche 18 juin à 20h45. Seul Danemark-République tchèque, le mercredi 21 juin à 20h45, risque de perturber quelque peu les activités au Sart Tilman. Les informations qui suivent faciliteront sûrement la circulation dans le campus à certains usagers.

Mode d'emploi

Le jour des matches, les supporters stationnant au Sart Tilman arriveront par l'autoroute d'Embourg, puis par le boulevard du Rectorat. Après les rencontres sportives, ils évacueront dans le sens inverse : boulevard de Colonster, autoroute d'Embourg. Pour éviter ces encombrements, le commandant Jacquemart conseille certaines voies d'accès telles que le rond-point du Sart Tilman – sans aller jusqu'aux parkings 11, 14, 15 et 16 – ou le boulevard de Colonster qui débouche sur la fameuse œuvre de Fernand Flausch, *Mort de l'automobile*. À éviter : le collimateur de la chaufferie, peu praticable en raison du circuit des navettes de bus à destination du stade de Sclessin.

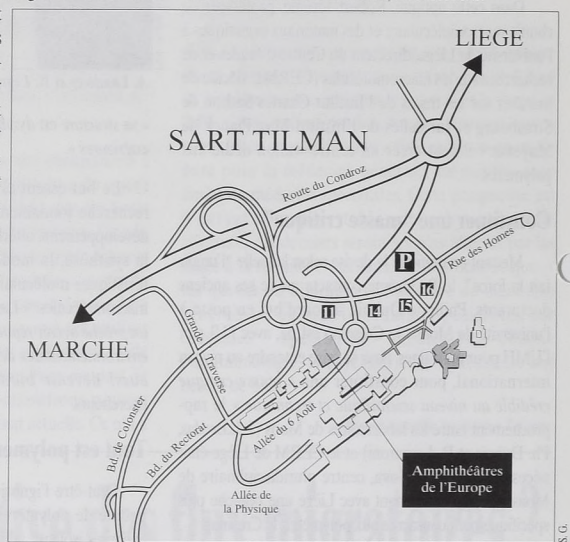
Les lignes de bus TEC régulières (48, 25 et 2) circuleront, quant à elles, normalement. Seuls certains arrêts seront peut-être modifiés en fonction des disponibilités. « Avec les informations qui doivent nous parvenir des différentes Facultés universitaires, précise le commandant

Jacquemart, nous affinerons encore notre plan de mobilité. Le dispositif s'adaptera donc aux horaires des examens. » Signalons aussi que la route du Condroz deviendra, durant ces trois jours, l'axe routier à utiliser pour toutes les personnes ne se rendant pas au stade. Aucun "itinéraire supporters" n'y est en effet prévu.

Sur le plan de la sécurité, le commandant Jacquemart prône des méthodes douces privilégiant la prévention (mobilité, accueil) et, néanmoins, les moyens nécessaires pour intervenir en cas d'incidents. « Le déploiement de multiples équipes de policiers et gendarmes accueillants permettra d'établir un contact direct avec les supporters et, le cas échéant, de prévenir tout incident avec tact. »

Karl Maréchal

Contacts à l'Université : Luc Schmitz, tél. 04/366.20.43.



Parole d'expert

Ce 2 mars, en collaboration avec les Services fédéraux des affaires scientifiques, techniques et culturelles (SSTC), le Pr Catherine Zwetkoff du département Spiral* de l'ULg co-organisait à Bruxelles un séminaire intitulé "Gouverner l'expertise dans des cas de risques modernes". Il s'agissait de définir le rôle de la science, des experts et de la société civile dans la gestion publique de problèmes transversaux renouvelant la relation entre science et politique.

Que ce soit au sujet des OGM, de la crise de la vache folle, du changement climatique, ou même de la baisse de la fertilité masculine, l'Etat fait constamment appel à des experts pour tenter de comprendre et de résoudre les problèmes soulevés par la gestion des risques modernes.

L'expert est quelqu'un qui a une compétence pointue, souvent basée sur des expériences qui lui permettent d'affronter des situations problématiques; cependant il doit faire face dans notre société à des situations pluridimensionnelles. Il est important, dès lors, de prendre en compte les différents aspects du problème et de conjuguer des approches économique, sociale, technique ou autres.

Dans cette optique, le modèle de l'expert isolé, qui à la demande de l'autorité pose un diagnostic et émet son jugement, n'est-il pas dépassé ?

Manifestement, aux dires des intervenants, il convient d'impliquer dans le processus les groupes et acteurs sociaux concernés (même si ceux-ci ne sont pas spécialisés) et ce, afin d'enrichir l'expertise. Mais, jusqu'à quel point et de quelle manière ?

Certes, le public joue déjà un grand rôle dans la prise de décision (ne serait-ce que par ses actes de consommation ou les sondages d'opinion), mais pour les trois équipes de recherche qui organisaient ce séminaire (Spiral de l'ULg, l'UIA de l'Université Antwerpen et le SEED de la Fondation universitaire luxembourgeoise), il faut aller au-delà et associer, plus intimement sans doute, le grand public aux questions habituellement confiées aux experts.

Ouvrir le processus d'expertise au citoyen permet, en effet, de percevoir comment il définit un problème posé et fait apparaître des arguments parfois

ignorés des spécialistes. En somme, l'expertise doit être un processus collectif qui associe différents publics et crée un espace de discussion entre les cultures (scientifique, administrative, environnementaliste, etc.) pour permettre de prendre en compte la transversalité des enjeux de la gestion des risques dits modernes : enjeux politiques, économiques, sociaux, éthiques, etc. Quant aux modalités d'ouverture du processus d'expertise, elles se multiplient parallèlement à la diversification de leurs objectifs et de leur contexte. Choisir une modalité, c'est décider de recourir à l'une d'entre elles plutôt qu'aux autres au terme d'une double analyse : celle des interactions qu'elle engage et du contexte de son application. L'analyse du contexte reste centrale au stade du monitoring de l'ouverture – que s'est-il vraiment passé ? –, lui-même indispensable pour évaluer l'efficacité de l'ouverture du processus d'expertise à prendre en compte la transversalité des enjeux.

Grégory Charpentier

* Scientific and Public Involvement in Risk Allocation Laboratory.

Notons que ce séminaire fut aussi l'occasion de présenter les conclusions des différents travaux menés par l'équipe de M^{me} Zwetkoff sur le sujet et, par la même occasion, de définir les attentes des autorités en termes de nouveaux processus d'expertise dans le cadre de la rénovation administrative. Signalons encore qu'un ouvrage collectif paraîtra dans le courant de l'année 2000 : *L'expertise en questions : domestiquer l'incertitude de la société du risque*.



Aster

Quand la biosphère prend l'eau, les poissons écopent

Le déclin des ressources mondiales en eau, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, sera très vraisemblablement une source de préoccupation majeure pour le XXI^e siècle et les récentes vagues de pollution occupant le devant de la scène médiatique semblent avaliser l'hypothèse d'un futur "stress hydrique" à l'échelle de la planète. Et même s'il n'y a pas lieu, pour lors, d'établir de bilans alarmistes sur l'état des fleuves ou de l'océan mondial, l'ULg a développé une expertise certaine et des compétences reconnues internationalement dans le domaine des eaux douces et de mer. À la lumière de la catastrophe écologique que représente la pollution du Danube, les compétences de notre Alma mater en matière de prévention des pollutions nous permettent d'ores et déjà de disposer d'un éclairage pertinent sur la face immergée de l'iceberg.

En 1990, l'Équipe Cousteau effectuait une étude du bassin du Danube visant à accentuer la dimension européenne de ce fleuve chargé d'histoire et soulignait la nécessité d'une politique de gestion commune des Etats riverains. En matière de pollution, notamment, il semblait évident que les incidences s'affranchissaient des frontières géographiques. Et de fait, lorsqu'en février, 100 000 mètres cubes d'une solution aqueuse à base de cyanure se déversa dans le petit ruisseau avoisinant la mine d'or de Baia Mare, au nord-ouest de la Roumanie, l'affaire prit rapidement une tournure internationale. La pollution gagna rapidement les rivières voisines (dont la Tisza) en dévastant leur écosystème, tuant une centaine de tonnes de poissons avant d'atteindre le Danube. La Hongrie et la Yougoslavie furent touchées par la pollution.

Un effet foudroyant

Cette exploitation qui traite le terril d'une ancienne mine (tailings aurifères) utilise une solution de cyanure afin de dissoudre l'or sous forme d'un complexe dans le processus de lixiviation (lessivage). À la fin du cycle, la pulpe chargée de cyanure est stockée dans un bassin de décantation (barrage ou lac artificiel) en vue d'une décontamination. En marge de la rupture de l'un de ces barrages à Baia, des millions de tonnes de boues métallifères provenant des mines avoisinantes ont engendré des dizaines de lacs de décantation qui risquent de contaminer la nappe phréatique.

Par ailleurs, le minerai traité peut ensuite être relâché, d'où la deuxième vague de polluants charriés par la Tisza observée cinq jours après le flux de cyanure et contenant près de 20 000 tonnes de métaux lourds dont du plomb et du zinc sédimentés au fond de la rivière.

À partir de 1 mg/l de cyanure présent dans le milieu fluvial, une partie de la faune devient incapable de survivre (7,8 mg relevés dans la rivière Szamos au lendemain de la catastrophe). « Le cyanure agit dans les cellules vivantes au niveau de la chaîne respiratoire en empêchant la réaction de l'oxygène avec certaines enzymes, observe Jean-Pierre Thome, professeur au laboratoire d'écologie animale et d'écotoxicologie. Or cette voie métabolique aboutit normalement à la production d'énergie dont les organismes ont besoin pour vivre. Le cyanure, par son action sur la chaîne respiratoire, empêche cette production d'énergie. » L'effet sur la faune aquatique



Conséquence de la pollution accidentelle des rivières : poissons morts à Liège (avril 1979).

est alors foudroyant : des tonnes de poissons parfois âgés de 20 ans gisent inertes dans un courant délétère, impropres à la consommation.

Mais il ne s'agit là que de l'impact visible de ce type de polluant car, à plus long terme, un effet plus insidieux guette les individus les plus résistants. En effet, le cyanure agit également au niveau de leurs proies potentielles : les larves d'insectes qui peuplent le lit des rivières. Le bris de la chaîne alimentaire devient alors la seconde cause de décimation des espèces aquatiques.

Des solutions vitales

À moyen terme, la seule possibilité de reconstruction de cette faune passe par la suppression de la source de pollution. Le processus peut néanmoins s'accélérer grâce à la liaison potentielle entre le cyanure et certains métaux, dont le cuivre, formant un dépôt non toxique dans le sédiment. Mais l'on compte un minimum d'un à trois ans pour assister à une régénération efficace des proies des poissons. Délai auquel il convient d'ajouter le temps de croissance des diverses espèces avant un possible retour à la situation initiale (soit de 10 à 20 ans). À la condition qu'aucun autre agent perturbateur (polluant, climatique, etc.) n'entre en jeu, la vie renaîtra de l'amont ou grâce à des rempoissonnements optimisés. Pour l'homme, outre l'affectation des réserves vivrières, une intoxication par ingestion de poissons "cyanurisés" constitue la seule source de danger immédiat.

« Le thiosulfate comme technologie alternative à la cyanuration des matières aurifères », sujet de la thèse de doctorat présentée par Didier Michel au service de Métallurgie et Traitement des déchets, se pose en possible solution face aux risques générés en permanence par l'industrie aurifère. Il s'agirait de substituer un autre agent complexant au cyanure lors du processus de lixiviation. Utilisé en circuit fermé, le thiosulfate présente l'avantage de pouvoir être recyclé et, bien que plus instable et d'une plus grande

complexité, de se situer au même niveau de coût que le cyanure – en prenant en compte la suppression des coûts de décontamination induits par l'utilisation de ce dernier.

« En Europe, souligne J-P Thome, les accidents de cette ampleur (le Rhin en 1979 et 1986 avec les usines Sandoz) revêtent heureusement un caractère exceptionnel et contrôlable mais le danger à venir provient surtout des pollutions plus diffuses aux effets insidieux. Exemple : les dioxines et les PCB provenant des cultures terrestres et caractérisés par un grand pouvoir de dispersion à partir de leurs lieux d'utilisation. Leurs effets toxiques vont mettre au moins 10 à 20 ans avant de disparaître. » Les nitrates en excès ont, eux aussi, un effet néfaste sur les écosystèmes aquatiques en engendrant leur eutrophisation à moyen terme. Dans une vision future, des équipes scientifiques se penchent sur le développement de nouvelles technologies d'épuration des eaux, mais il demeure impératif d'établir une réglementation internationale stricte en matière d'utilisation et de surveillance des eaux et de cesser de croire que la dilution d'une substance supprime tous les

problèmes car certaines substances sont toxiques à très faibles doses et peuvent diminuer les capacités reproductrices. L'augmentation du débit d'un fleuve diminue également le temps de transit des eaux, et donc l'auto-épuration.

L'avenir des générations

Jacques Nihoul, responsable du département de Recherche géohydrodynamique et environnementale de l'ULg, semble partager cette optique : « Il est nécessaire de revoir certaines techniques agricoles, notamment en développant l'utilisation de plantes consommant moins d'eau et de réfléchir à une utilisation plus rationnelle de l'eau potable. » À l'étranger, certaines expériences vont d'ores et déjà dans ce sens. Dans le sud de l'Espagne, par exemple, l'arrosage de certains terrains de golf s'effectue avec l'eau des égouts. Autre initiative en Arizona où la nappe phréatique mise à mal par une utilisation démesurée a été reconstituée à l'aide d'eaux usées qui devraient se dépolluer naturellement. À l'heure où un tiers de la population mondiale vit sous "stress hydrique" et souffre déjà de la rareté de l'eau, notre consommation débridée risque de dépasser son lent processus de régénération.

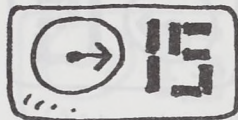
Source de vie et futur enjeu économique, l'eau nous ferait-elle la leçon à l'aube du troisième millénaire ? En tout état de cause, sa gestion devra impérativement faire l'objet d'une entente planétaire (cette coopération est déjà en marche à l'échelon européen) sortant du traditionnel clivage Nord/Sud puisque, en la matière, la géographie risque fort de l'emporter sur l'économie et devra sonner le glas des usages égoïstes. Car comme l'affirme le proverbe africain, "lorsque deux éléphants se battent, c'est l'herbe qui souffre."

Fabrice Terlonge

À suivre au mois de mai : "La pollution en milieu marin"

NB : On apprend aujourd'hui que le Blanc Gravier (ruisseau du Sart Tilman) a été victime d'une pollution grave. Nous reviendrons sur cette information dans le prochain numéro.

15 jours 15 secondes



Correspondance professionnelle

Parce que le courrier électronique devient véritablement un moyen de communication privilégié, il peut s'avérer paralysant pour un service qu'une boîte électronique ne soit pas relevée. Dès lors, afin de garantir la continuité des activités, et non dans une logique de contrôle ou de censure, il est souhaitable que chaque "boîte" puisse être accessible en cas de congés, de maladie, voire de décès de l'utilisateur habituel. Comment y parvenir puisque très souvent un mot de passe garantit l'inviolabilité de nos messages ? Toutes les formules sont envisageables, soit en confiant son code d'accès à un collègue ou au service informatique du département, soit en le déposant dans une armoire, sous enveloppe cachetée. Bien sûr, on peut aussi prendre la peine de "faire suivre" son courrier lors des vacances. Et on peut encore utiliser un système de tri de façon à garder un dossier confidentiel abritant messages privés, horaires des vols vers l'Australie, adresses gastronomiques ou sites poétiques...



La toile, filet pour traducteurs

Les outils d'aide à la traduction en ligne sont nombreux.

Deux banques de données générales faciles à utiliser : EurodicAutom des Communautés européennes et TIS du Conseil de l'Europe.

<http://eurodic.cpl.lu/cgi-bin/cdicbin/EuroDicWWW.pl>
<http://tis.consilium.eu.int/twf/webtis/frames/introEN.htm>

Il y a des centaines d'autres outils multilingues : des bases de données terminologiques multidomaines ou spécialisées, des conjugueurs, convertisseurs d'unités de mesure, acronymes, etc.

Le portail canadien Eurêka® est sans doute un des plus sérieux.

<http://www.comnet.ca/~maryvan/eureka/form.htm>

Xlation regroupe 1639 glossaires, mais pas tous multilingues.

<http://www.xlation.com/glossaires>

Martindale's est un beau fourre-tout, où vous trouverez l'heure de votre avion, la météo de Singapour, mais aussi la référence médicale dont vous avez besoin.

<http://www.sci.lib.uci.edu/~martindale/Ref.html>

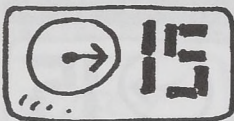
Voyez aussi les adresses présentées dans la page de liens

<http://www.ulg.ac.be/ci/liens/>

cellule.internet@ulg.ac.be
(Merci à Christine Pagnouille)



15 jours 15 secondes



Colloque international

Les 18 et 19 mai, à la résidence Palace de Bruxelles, le Lentic, en collaboration avec le ministère fédéral de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration – dans le cadre du pôle d'attraction inter-universitaire "Société de l'information" (SSTC) – organise un colloque sur un sujet d'actualité : "Quelle administration publique dans la société de l'info ?".

Dix ateliers thématiques, deux séances plénières et une table ronde structureront le colloque qui sera ouvert par Luc Vandenbossche, ministre de la Fonction publique. Rudy Demotte, ministre de l'Economie et de la Recherche scientifique, et Jean-Marie Séverin, ministre des Affaires intérieures et de la Fonction publique à la Région wallonne, clôtureront les débats. À noter la participation, aux côtés des scientifiques, d'acteurs de terrain (ville de Bologne, administrations locales de Lublin en Pologne), et à souligner la présence d'orateurs du monde entier.

Interprétation simultanée en français, anglais et néerlandais. Conditions spéciales pour les étudiants de l'ULg.

Contacts : G. Rondeaux, tél. 04/366.30.70, fax 04/366.29.47, e-mail G.Rondeaux@ulg.ac.be. Voir aussi <http://www.eggs.ulg.ac.be/lentic/> (toutes les communications sont disponibles en résumé sur ce site)

CART

Claudia Roncancio (chercheur de l'ULg) donnera un séminaire dans le cadre du Centre d'analyse des résidus en traces (CART). L'exposé "Exposure to potential endocrine disrupting agrochemicals and cancer occurrence" aura lieu le vendredi 14 avril à 11h en faculté de Médecine vétérinaire, dans la salle de cours du bâtiment B43 bis, niveau 0.

Dis-le à Alice

Exposition européenne d'art fantastique à Eben-Emael. 26 sculpteurs belges, français et néerlandais exposeront des œuvres originales dans le parc situé entre la tour d'Eben-Ezer et le moulin du Brouckay à Eben-Emael : effet fantastique garanti au pied de la tour et plateaux éclairés pour permettre les visites en soirée. Manifestation liée à l'Euro Fête au Pays de Liège, de mars 2000 à mars 2001. Ouverture du mercredi au dimanche de 14 à 20h en semaine et de 12 à 21h le week-end.

Contacts : tél/fax 04/286.92.70



Un médecin en pôle position

Quand les moteurs vrombissent sur les circuits de Formule 1, le Dr Gary Harstein, passionné de sport automobile, met ses talents au service des paddocks. Anesthésiste réanimateur de formation, urgentiste au CHU de Liège, il a réussi à concilier métier et passion en devenant médecin attaché à la Fédération internationale de l'automobile (FIA).

C'est en 1995 que le Dr Harstein, urgentiste au CHU, rejoignait une équipe déjà constituée de deux médecins de la FIA, le Pr Watkins, neurochirurgien anglais, et un généraliste français, le Pr Issermann. Chaque circuit automobile possède une équipe médicale qui intervient en cas d'accident. Le rôle du trio de la FIA est de superviser ces équipes locales et de leur prêter main-forte lors des Grands prix de F1. Il s'agit principalement de contrôler et de stabiliser les fonctions vitales d'un blessé le temps d'un transfert vers un hôpital. En pratique, cependant, le Dr Harstein exerce souvent une autre tâche, davantage conforme à l'image ordinaire du médecin : « Il y a autour de la Formule 1, explique-t-il, tout un petit monde en perpétuel mouvement, de Grand prix en Grand prix, dont les membres éprouvent des difficultés à rencontrer des médecins. Si la raison d'être de notre activité réside dans les risques de traumatisme arrivant sur la piste, nous sommes, par notre présence, devenus les médecins traitants de ces "nouveaux nomades". »

De Spa aux circuits du monde

Comment un médecin liégeois a-t-il accédé à ce poste ? Il suffisait, nous a-t-il confié, de se trouver au bon endroit au bon moment. En 1989, après des études de médecine à Liège et une spécialisation aux Etats-Unis, le Dr Harstein prend contact avec les responsables de Spa-Francorchamps. L'année suivante,

il est à pied d'œuvre dans l'équipe médicale de ce circuit. À l'occasion du Grand prix de F1 de Belgique, on le place dans la voiture d'intervention avec le Pr Watkins qui a en grande partie créé la médicalisation telle qu'elle existe actuellement en sport automobile. « J'étais parmi les plus expérimentés de l'équipe et je suis anglophone, se souvient-il. On s'est très bien entendu et on s'est revu d'année en année. »



En 1994, un drame impressionne fortement les esprits. Au Grand prix de Saint-Marin, le Brésilien Ayrton Senna trouve la mort au volant de sa monoplace. La FIA décide alors de renforcer son équipe médicale et le choix se porte sur le Dr Harstein. En 1995-1996, celui-ci commence donc à travailler à titre officiel avec la FIA et, dès 1997, il assiste au trois-quarts de la saison. Depuis, il passe de nombreux week-ends au bord des circuits. Ainsi, cette année, il couvrira 12 des 17 Grands prix, au Japon, au Brésil, en Malaisie, au Canada ou encore aux Etats-Unis.

Sans la passion qui l'habite pour le sport automobile, cette activité parallèle serait invivable. Les journées sont longues, les bords du circuit laissent peu voir la course et la famille est loin. « Mais si l'on est passionné, on est tout près des voitures, on vit la course d'une façon privilégiée », commente celui qui, en outre, reconnaît nombre de qualités chez les ingénieurs ainsi que chez certains pilotes. Il garde, ainsi, un vibrant souvenir de Senna qui, lors d'essais à Spa, avait arrêté sa monoplace pour secourir un pilote accidenté. « Senna était à côté de la voiture et tenait la tête du pilote comme il l'avait vu faire auparavant. Il avait pris en charge de façon correcte la première approche de la victime. »

Priorité reste cependant, pour le Dr Harstein, à son activité principale : « Je suis d'abord et avant tout médecin du CHU, et secondairement anesthésiste réanimateur impliqué en F1. » Il considère toutefois que sa seconde activité contribue à la renommée de l'hôpital universitaire : « Mes chefs et moi-même estimons que le fait d'occuper une position relativement prestigieuse dans l'aide médicale urgente et qui, de temps à autre, est passablement bien médiatisée, constitue un atout de plus pour l'ULg comme pour le CHU. » Comme quoi, passion et intérêt peuvent toujours se rejoindre.

Geneviève Pensis

Les mouvements étudiants, acteurs de la vie politique

À l'heure de la globalisation, les mouvements étudiants du monde entier seraient-ils en train de se mobiliser ? Entre une conférence accueillant des étudiants ivoiriens et un "Projet Côte d'Ivoire" liégeois, on serait bien tenté de le penser.

Jeudi 24 février a eu lieu à l'auditoire Kurth une conférence intitulée "Vie et organisation étudiante en Côte d'Ivoire". Charles Blé Goudé, secrétaire général de la Fédération étudiante et scolaire de Côte d'Ivoire (Fesci), a évoqué l'histoire mouvementée du syndicalisme étudiant dans son pays. Le 23 décembre dernier, un coup d'Etat militaire, avec à sa tête le général Guei, renverse le régime de Henri Konan Bédié, successeur du président Houphouët-Boigny. De nouvelles élections sont prévues et la Fesci, en les attendant, participe à l'écriture d'une nouvelle Constitution.

Quel message la Fesci adresse-t-elle aux étudiants européens ? Martial Ahipeud, ancien secrétaire général, explique : « Notre base politique est claire : il s'agit du refus du monopartisme et de l'ultralibéralisme. À l'heure de la mondialisation, les jeunes africains et européens doivent se mobiliser. Nous demandons aux étudiants européens de se faire l'écho de nos souffrances auprès de leurs hommes politiques, pour qu'ils influencent leurs homologues ivoiriens. »

Une initiative a d'ailleurs déjà fleuri à l'université de Liège. Une trentaine d'étudiants ont monté le "Projet Côte d'Ivoire" (organisateur de la



Campus universitaire de Cocody (Abidjan)

conférence), pour nouer des contacts avec étudiants et professeurs ivoiriens. Ils espèrent susciter, à terme, des collaborations structurelles entre l'ULg et les universités locales.

L'idée germe lors de la rentrée 1998-1999, durant un souper réunissant le Recteur et les représentants des cercles étudiants. À son origine, un constat posé par Séry Zokou, alors représentant du cercle des étudiants africains en Droit : le Sud – singulièrement l'Afrique – est particulièrement méconnu et quelque peu à l'écart des relations interuniversitaires. Pourquoi n'enverrait-on pas des étudiants liégeois en Afrique afin de nouer des contacts avec la communauté universitaire locale et se confronter à une réalité totalement différente ? Le projet est soumis à la Fédé, qui en assure le financement avec la

Maison, la Commission générale aux relations internationales de la Communauté française (CGRI), le Cecodel et la Commission socioculturelle de l'ULg.

Si 70 étudiants furent candidats, 30 sont retenus et 13 d'entre eux se sont envolés pour la Côte d'Ivoire, des caisses pleines de livres et de matériel informatique pour un séjour de trois semaines en juillet. Dans le Sud, ils ont visité, entre autres, les universités de Cocody et Abobo-Adjamé, un hôpital universitaire, un collège et

une plantation d'ananas. Au Nord, ils se sont rendus à Sirasso, où est active l'ONG belge SOS PG (*Per gentes, pro genibus*).

De retour en Belgique, le "Projet Côte d'Ivoire" ne s'est pas essouffé. Il organise, fin novembre, une exposition place du 20 Août, participe à la foire d'automne de Coronmeuse (dont la Côte d'Ivoire est l'invitée) et monte en décembre une semaine ivoirienne à Angleur, dans le cadre de "Liège Cosmopolis". « Il va falloir clôturer le projet, établir le bilan et tirer les leçons pour l'avenir », conclut Séry. Une expérience ponctuelle qui, au-delà des contacts personnels, ouvrira peut-être la voie à des collaborations structurelles durables.

Bruno De Valkeneer



Ici et ailleurs

L'Université au fil du temps...

Le Quinzième jour continue sa balade au pays de l'université de Liège à travers le temps et les sites. L'expansion de notre Alma mater s'accélère à la fin du XIX^e siècle mais, confrontée à l'impérieuse nécessité de gagner du terrain, elle se heurte à la spéculation immobilière de la ville. Deuxième épisode.

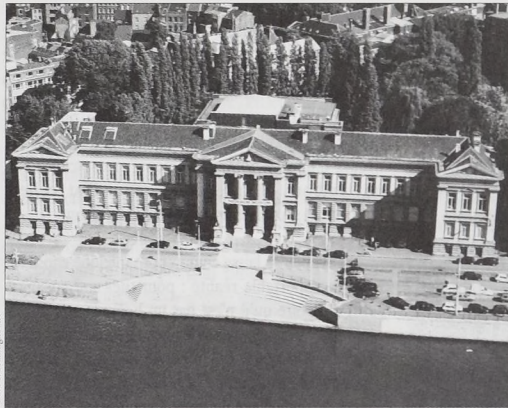
2/ Premiers pas au Jardin botanique

Suite à une loi de 1876 qui élargit le recrutement de l'Université et en raison de l'influence grandissante des méthodes expérimentales dans les sciences exactes et en médecine – l'influence de l'Allemagne alors à la tête du mouvement scientifique est très nette à cet égard –, l'inadéquation des locaux universitaires prend un tour réellement angoissant. Une Commission des locaux universitaires avait déjà été chargée de l'étude de ces problèmes dès 1874 : elle regroupait des professeurs des deux facultés "montantes", Sciences et Médecine. Mais alors qu'elle estime elle-même que cette solution serait idéale, elle doit abandonner assez vite la piste d'une reconstruction totale de l'Université sur un seul site.

Il faut dire que la dynamique urbaine de l'époque, caractérisée par une intense spéculation foncière et immobilière, laisse peu de place à l'expansion universitaire. C'est très net au Jardin botanique, où les projets d'extension arrivent avec un retard de près de 20 ans par rapport à l'urbanisation résidentielle, en l'occurrence, celle d'un quartier qui s'est développé surtout depuis 1860 selon les préceptes d'un urbanisme bourgeois : longues rues rectilignes bordées d'immeubles de "maîtres", parc paysager "à l'anglaise", place symétrique (de Bronckart). Un urbanisme où se concrétise une certaine forme de "mise en scène" de la ville.

Si la Commission a écarté l'hypothèse de la reconstruction de l'Université, comme étant trop difficile et trop coûteuse, et a plutôt préconisé une meilleure appropriation du site primitif, les autorités vont choisir quelques années plus tard (en 1878) le Jardin botanique pour y implanter la Zoologie et l'Anatomie. C'était faire fi des propriétaires riverains qui vont se mobiliser. Ils craignent surtout l'Institut d'anatomie (car on y apporte des cadavres à disséquer) et appréhendent l'installation d'autres fondations. Sur ce dernier point, ils n'ont pas tort, car une résolution prévoyait effectivement que d'autres bâtiments complèteraient les premières installations au Jardin botanique.

Finalement on n'installera ni la Zoologie – la taille du jardin était trop réduite pour abriter l'Institut tel qu'il



L'institut de Zoologie

a été construit au quai Van Beneden –, ni la Physiologie, ni l'Anatomie. Seuls seront implantés les Instituts de botanique et de pharmacie. Les serres seront reconstruites. Là où les riverains ont sans doute remporté une victoire à long terme, c'est en limitant le nombre des constructions et en écartant de facto la mainmise de l'Université au Jardin botanique. Soulignons ici le paradoxe : c'est la bourgeoisie porteuse des idéaux universitaires qui refuse dans son proche voisinage les bâtiments de l'Université. Autre leçon marquante de cet épisode : l'institution universitaire n'est toujours pas parvenue à présenter un front uni face aux autres pouvoirs de décision (Ministères et Ville de Liège). Édouard Morren, par exemple, professeur de biologie et directeur du Jardin botanique, s'est battu pour préserver l'intégrité du site, mais il est mis en minorité au sein de sa propre Faculté.

Les quelques bâtiments construits à cette période (1885-1892) correspondent à la première expansion importante de l'Alma mater en dehors de son site d'origine. On a "choisi" (les guillemets s'imposent car le choix fut plus contraint qu'assumé) une configuration éclatée dans le tissu urbain, où les regroupements (Botanique-Pharmacie, Anatomie-Physiologie-Zoologie et groupe hospitalier de Bavière) n'atteignent pas la taille critique d'un "quartier latin liégeois". Pourtant, certains projets "alternatifs" auraient permis d'y arriver : un propriétaire foncier brayait littéralement ses terrains pour attirer l'Université aux alentours de l'actuelle place du Congrès, en Outremeuse.

Les bâtiments de l'Université s'inscrivent en fait dans un tissu urbain déjà modelé dont ils valorisent les transformations : le "Van Beneden" met en évidence les travaux qui ont discipliné le fleuve capricieux. Ils participent à l'œuvre d'embellissement de la ville, ou à tout ce que les contemporains qualifient de la sorte, car le XIX^e urbain, au nom de l'hygiène, fut assez destructeur. La participation de l'Université à cette œuvre se marque par la présence de véritables "monuments" de la science, où se mêlent les influences architecturales au goût du jour, styles officiels de la Belgique léopoldienne marquée par le néoclassique (Van Beneden) et le néogothique (Anatomie). Ils sont, pour la plupart, l'œuvre de l'architecte Noppius

Pierre Frankignoulle

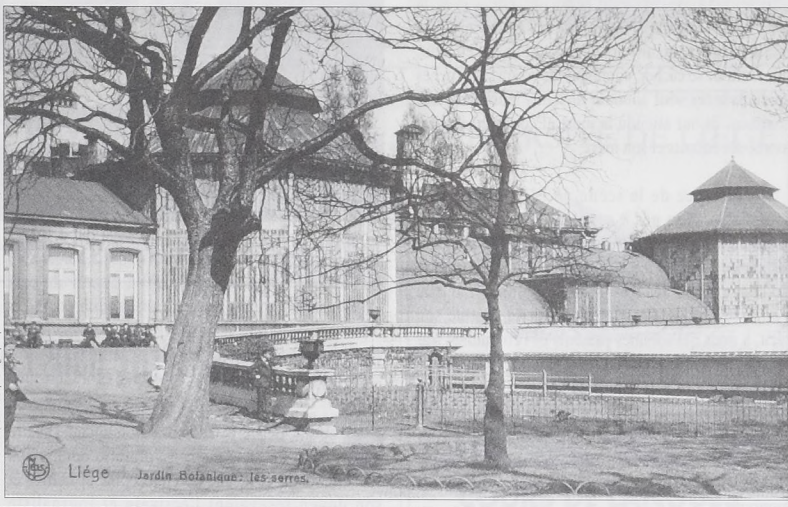


Photo J. Knecht (Archives photographiques du Musée de la Vie wallonne)

Concours



L e 7 e a r t s ' o f f r e à v o u s

Le Goût des autres

d'Agnès Jaoui, France, 1999, 1h52. Avec Jean-Pierre Bacri, Alain Chabat, Agnès Jaoui, Gérard Lanvin, Anne Alvaro, etc.
Le film est à voir au Churchill jusqu'à la fin avril.

Les goûts et les couleurs, ça ne se discute pas ! Et bien justement si, ça se discute. C'est ce qu'Agnès Jaoui démontre magistralement dans son premier long-métrage.

Castella, alias Jean-Pierre Bacri, est fatigué de sa vie de chef d'entreprise qu'il partage avec une pseudo-décoratrice qui a transformé son univers en une insupportable bonbonnière (tapisserie à fleurs et portraits de Kiki, le toutou crétin de Madame). Il étouffe, Castella, jusqu'à ce qu'il tombe amoureux d'une actrice, qui interprète une troublante Bérénice et est accessoirement sa prof d'anglais. De "beauf" dépourvu de goût, Castella surprend en dévoilant une sensibilité à fleur de peau.

Le personnage interprété par Bacri reste dans la gamme du râleur incurable. Pourtant, et ce n'est pas la moindre des gageures, il parvient encore à étonner et à provoquer le rire du spectateur.

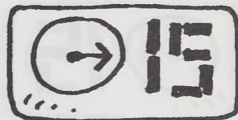
La force du film repose en grande partie sur la puissance des dialogues de Jabac (Jaoui et Bacri) au scénario. De plus, un montage diablement ficelé fait se succéder des univers différents mettant en évidence les écueils entre les composantes de la société. Au détour de rencontres qui n'auraient pas dû avoir lieu, les chocs culturels se produisent et font exploser les préjugés de classe qui restent toujours déterminants dans notre approche des autres.

Si on peut regretter que le film se termine en mièvreries, on sort néanmoins amusé mais peut-être aussi un peu blessé de cette première œuvre qui nous renvoie inévitablement à notre propre image.

O. Beaujean

Si vous voulez gagner l'une des dix places mises en jeu par *Le Quinzième jour du mois* et l'asbl *Les Grignoux* pour assister à l'une des projections du *Goût des autres*, il suffit de nous appeler au 04/366.56.95, le mercredi 26 avril entre 10 et 11h, et de répondre à la question suivante : *Le Goût des autres* est le premier film d'Agnès Jaoui, coscénarisé avec Jean-Pierre Bacri. Quelle pièce de théâtre à succès, écrite par ce couple d'auteurs, a fini par faire l'objet d'une adaptation cinématographique ?

15 jours 15 secondes



Appels à suivre

Le Cecodel nous invite à visiter son site "relooké". À l'aide du nouveau lien "appels", on peut trouver les appels à projets, à recherches, à stages, aux congrès et aux bourses, ainsi que diverses offres d'emplois, des missions d'enseignement et d'expertise : <http://www.ulg.ac.be/cecodel/appels.htm>.

Renseignements : Cecodel,
Pierre Degée, tél. 04/366.55.27,
e-mail Pierre.Degree@ulg.ac.be



Concours

L'ASBL Accueil propose un grand concours de l'an 2000 sur le développement du tiers-monde.

Il consiste en l'élaboration d'un projet réaliste comportant la description des atouts de la région (potentialités économiques, sociales, culturelles), des difficultés (d'ordre culturel, économique, etc.) liées à la réalisation du projet et des éléments de solution à proposer. Le règlement impose que le candidat soit ou ait été stagiaire ou étudiant du tiers-monde en Belgique.

Projet à renvoyer pour le 31 mai au plus tard au Groupe Accueil, rue de Dublin 27, 1050 Bruxelles.

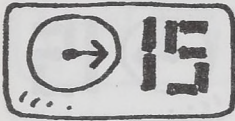
Renseignements : Cecodel,
Pierre Degée, tél. 04/366.55.27,
e-mail Pierre.Degree@ulg.ac.be

Retenus

Lors de sa réunion du 13 mars 2000, la CUD (Commission du CIUF s'occupant de coopération universitaire au développement) a accepté deux projets présentés par notre Université. Il s'agit du projet de M. Delrez, de la faculté de Philosophie et Lettres, "Towards a transcultural future : literature and society in a post-colonial world", et d'un projet proposé par un groupe interdisciplinaire FSAGx, UCL et ULg (J.-M. Godeau et A. Oger, de la faculté des Sciences) "Grilles d'analyse et indicateurs pour l'étude de la vallée du Draa et de la montagne des Beni-Snassen au Maroc".

Micro-réalisations

La CUD a accepté le financement de deux micro-réalisations présentées par l'ULg. Ces demandes émanaient des Prs J.-L. Lilien et F. Brouers (faculté des Sciences appliquées), respectivement en faveur de l'Ecole nationale supérieure polytechnique de Brazzaville (Congo Brazzaville) et de l'université de Pinar del Rio (Cuba).



Léon Wuidar au CHU

Le musée en Plein air du Sart Tilman a pris l'initiative, depuis 1997, d'organiser des expositions temporaires dans la verrière sud du CHU au niveau -3. Le prochain artiste invité sera Léon Wuidar, dont on rappellera d'abord qu'il est l'auteur du motif apaisant des lambris du service de la dialyse. L'Académie royale de Belgique le compte parmi ses membres de la classe des beaux-arts. Au Sart Tilman, outre le *Labyrinthe* de la place du Rectorat, face à l'Institut de psychologie, chacun a eu l'occasion de voir aussi le relief au-dessus de l'entrée principale du restaurant universitaire. Outre des peintures à l'huile, Léon Wuidar présente quelques œuvres nouvelles inspirées par le lieu d'exposition : des œuvres "in vitro", rejoignant ainsi le monde médical via quelques bocaux de pharmacie. Il tente ainsi de prouver que l'art, comme la médecine, peuvent, doivent nous faire du bien. À consommer sans restriction. Les effets secondaires sont bénéfiques. Exposition du 12 mai au 2 juin. Accessible du mardi au vendredi, de 13h30 à 17h30 et sur rendez-vous.

Vernissage le vendredi 12 mai à 18h, en présence de l'artiste. Invitation cordiale à tous.

Une visite commentée des œuvres intégrées au CHU et de l'exposition, sous la conduite de Pierre Henrion, conservateur au musée en Plein air, aura lieu le dimanche 4 juin. Rendez-vous à 14h45, dans la grande verrière.

Contacts : Musée en Plein air du Sart Tilman, tél. 04/366.22.20, fax 04/366.22.21, e-mail musee.pleinair@ulg.ac.be, site <http://www.ulg.ac.be/museepla/>

Psychiatrie darwinienne

Malgré la culture et l'expérience clinique des psychiatres, malgré les théories auxquelles ils se réfèrent, les psychiatres ne peuvent pas encore expliquer tous les comportements insolites, bizarres voire étranges de nos contemporains. Peut-être est-ce parce que cette science ne tient pas assez compte du parcours évolutif de notre espèce. C'est la thèse du Pr Albert Demaret, médecin psychiatre de Liège qui donnera une conférence sur ce thème le 11 avril à 20h à l'Institut de zoologie, quai Van Beneden 22, 4000 Liège.



Rwanda, 1994 : l'art dramatique et l'art du spectateur

Rwanda, 1994 fut l'une des découvertes d'Avignon en juillet 1999. Légèrement remanié, le spectacle revient au Théâtre de la Place, à Liège. Ce « divertissement de l'ère scientifique » selon ses auteurs, cette pièce au titre froidement factuel modifie notre regard sur le génocide rwandais; elle pousse la pédagogie au-delà de la simple information; elle met en œuvre une participation qui interroge notre rapport à l'autre et au monde. C'est donc aussi le rôle et la place du "spectateur" qu'elle met en cause.

Que dire, que montrer, comment dire, comment surmonter « cette disproportion entre l'expérience que nous avons vécue et le récit qu'il était impossible d'en faire » ? Et comment échapper à l'exigence d'en rendre compte ? C'est à quoi furent confrontés les auteurs de *Rwanda, 1994*, Marie-France Collard, Jacques Delcuvelierie, Yolande Mukagasana, Jean-Marie Piemme et Mathias Simon. Un immense travail d'enquête, de récolte de témoignages, de parcours sur le sol rwandais et de réflexion a lentement mené à ce que, ce soir-là, terrifiés et suffoqués, nous avons à notre tour vu et entendu.

Comment sont vraies les choses

Tout commence par le témoignage de Yolande Mukagasana, rescapée du génocide, elle « dont la mort n'a pas voulu ». Cette femme, face à nous, se met à raconter son histoire : comment ils ont eu peur, ont tenté de se cacher, comment les voisins et proches connaissances sont soudain devenus leurs ennemis, comment ils ont attendu la mort et comment ils sont morts, ses enfants et son mari.

À distance de la scène, le récit est à peine soutenable. Non pas à cause de l'horreur, mais à cause de la souffrance et de cette proximité pourtant distanciée qui nous refuse la possibilité de la consoler, de la prendre dans nos bras, de l'aimer. Car elle s'adresse à nous. C'est à nous qu'elle destine son récit, à nous qui sommes présents et l'entendons. Sur la frontière entre réel et représentation, cette femme joue son propre rôle : nous ne sommes plus simples spectateurs mais devenons ses interlocuteurs. Tout de suite cet événement, le génocide, prend la réalité de nos propres vies : ces morts ne sont plus un simple chiffre mais ils sont autant d'individus souffrants et mourants.

Voilà, certes, l'une des ambitions de ce spectacle : quitter la scène de la représentation pour rendre au spectateur le sentiment qu'il partage avec ces morts son humanité. Et, de manière rituelle, un chœur des morts, joué par des acteurs rwandais, viendra tout au long de la pièce interroger les vivants, exiger vigilance et réparation. L'altération de la frontière entre réel et représentation fait advenir sur scène cet autre réel auquel nous participons : il ne s'agit pas tant de montrer des choses vraies, comme le fait la télévision, que de faire revenir, avec nous, la manière dont elles sont vraies, de restituer un réel inconsommable.

Des images exsangues

C'est aussi l'histoire d'une journaliste, Madame Bee Bee Bee, l'"ange intraitable", reconnue pour son professionnalisme et son objectivité. Elle est profondément ébranlée par l'appel des morts et elle veut comprendre. Dès lors nous allons la suivre, à distance brechtienne, dans son désir de savoir. Car comprendre suppose que l'on s'adresse à moi, et la vérité demande un désir de savoir : c'est toute la différence entre la télévision et le théâtre tel qu'il est

ici conçu. Un appel à un expert rwandais, une conférence, les rencontres et les visions de Bee Bee multiplient les dispositifs de représentation, et chaque fois, d'une manière ou d'une autre, quelqu'un nous parle. À cela s'ajoutent des images : images en négatif d'un film "ethnographique", ressuscitées par un tambour et auxquelles répondent celles, atrocement silencieuses, du génocide lui-même.

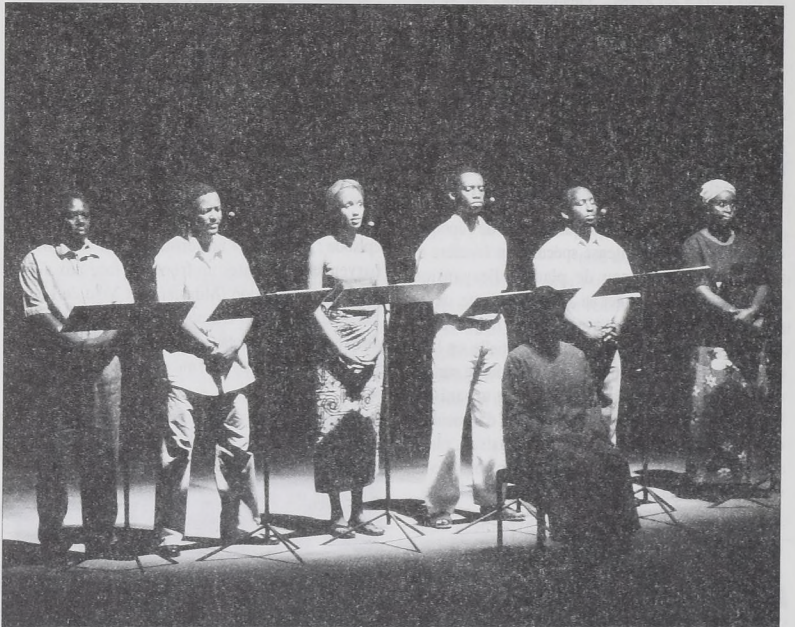
Peu à peu se laisse comprendre quelque chose de cette insupportable réalité : pour tuer son voisin, il suffit de croire qu'il n'est pas un homme, et c'est en réalité très simple : la souffrance cherche une cause, l'éducation la trouve et l'impunité la justifie. Outre la remarquable critique de la télévision, du rôle de la France et de la Belgique dans le génocide, c'est donc un enseignement sur l'humanité que ce spectacle, sans

être pourtant moraliste, nous livre. Car il s'agit avant tout d'un spectacle, et la beauté du décor, la très grande sensibilité de la musique originale de Garrett List, la multiplicité des voix, dites ou chantées, la force émotive de certaines scènes (une vierge noire portant le corps de son fils) et le comique tragique de certaines autres unissent en nous l'intelligence et l'émotion, le voir et le savoir.

C'est un spectacle d'une grande beauté, d'une intelligence remarquable, et qui rend au théâtre son véritable rôle de médiateur : il vous assaille, il vous éblouit, il fait de vous son interlocuteur et vous réinscrit à cette place : humain parmi les humains.

Christine Servais

* Robert Antelme, dans l'avant-propos à son livre *L'espèce humaine*, Paris, Gallimard, 1957.



La litanie du chœur des morts (Rwanda, 1994 : création du Groupov en coproduction avec le Théâtre de la Place et le Théâtre National)

Écrire dans l'odeur de la mort

Coincidence troublante : alors qu'au Théâtre de la Place se donnait l'oratorio douloureux sur le Rwanda, la faculté de Philosophie et Lettres et son doyen recevaient l'écrivain et journaliste sénégalais Boubacar Boris Diop, à l'occasion de la sortie de son dernier récit, *Murambi, le livre des ossements*. Livre nu, « sans cabriolets littéraires », comme le dit Boris Diop lui-même, « écrit dans l'odeur de la mort ». Mise en fiction du génocide qui, entre avril et juillet 94, emporta, en une intolérable mise à mort par la hache et les coups de machette, 10 000 personnes par jour, dans l'apeurement affolé des ambassades, dans le cynisme des dirigeants africains et occidentaux, avec, ici et là, quelques voix pâles d'angoisse qui osaient dire l'impensable, dans les médias ou dans les ONG.

Comment dire cette horreur, ces petites mares de sang qui se formaient à la surface des charniers et où une meute de chiens venait « s'abreuver au clair de lune, sans hâte, du sang des suppliciés » ?

Comment parler des enfants enterrés vivants, de ceux qui payaient pour être tués par balles, afin que leur mort fût plus digne ? Un million de morts. Et le silence de la planète. Vertigineux.

Boris Diop, qui a sillonné le Rwanda avec plusieurs témoins-artistes africains, retrouve, pour

construire son autel des morts, non pas les accents religieux de la commémoration culturelle, mais la radicale simplicité des écrits de Primo Levi ou de Jean Cayrol. Comme chez les survivants du génocide nazi, le style se fait absolu dénuement, et laisse alors survenir une sorte de polyphonie où se mêlent voix du personnage central, retourné sur les lieux des massacres, et celles des acteurs de la barbarie : les ordinaires, les traqués, les égorgés fous.

Comme ce fut le cas avec *L'espèce humaine* de Robert Antelme, nous recevons ici un livre incandescent, un livre sacré, engagé dans un devoir de mémoire. Ainsi que l'écrit le narrateur de *Murambi* : « Lui avait le devoir de se tenir au plus près de toutes les douleurs. Il voulait dire à la jeune femme en noir (...) que les morts de Murambi faisaient des rêves, eux aussi, et que leur plus ardent désir était la résurrection des vivants. »

Danielle Bajomée

B. Boris Diop, *Murambi, le livre des ossements*, Paris, Stock, 2000. Boris Diop est l'initiateur d'une revue (à paraître), *Génocide* (deux numéros par an). Il entreprend, en ce moment, à Dakar, la création d'un Centre de documentation sur le génocide rwandais, écho africain à la Fondation Auschwitz.



Qu'est-ce qui fait courir le client ?

Le temps de la chasse pour la survie a beau être révolu de longue date, homo sapiens se déplace toujours pour se nourrir : il fait des courses.

À la faveur d'une étude couvrant tout le territoire belge, géographes de l'ULg et de la KUL se sont lancés sur les traces des dix millions de Belges chasseurs en magasin. Un cd-rom interactif, comportant une mine de données sur les pôles commerçants, a été édité dans la foulée. Le géomarketing belge va enfin prendre une bouffée d'air frais.

Notre pays compte 589 communes. Laquelle n'avait pas, dans le passé, son petit magasin où le voisinage venait s'approvisionner en faisant la causette ? Depuis lors, bien des choses ont changé, et se faire une idée précise d'un marché potentiel n'en est devenu que plus complexe. Précisément, l'étude qu'ont réalisée conjointement les équipes de Bernadette Mérenne-Schoumaker (ULg) et Etienne Vanhecke (KUL) réactualise les données relatives aux pôles commerçants en Belgique. Un travail de titan, mais véritablement salubre, puisqu'il n'avait plus été mené depuis 1963.

Un inventaire vivant

L'enquête a interrogé 30 000 ménages (essentiellement des parents d'élèves contactés via les professeurs de géographie) sur les lieux fréquentés pour les achats courants (alimentation ou produits d'entretien), les achats moins fréquents, dits "semi-courants" (vêtements, articles de ménage, vidéo, etc.), mais aussi les loisirs et les soins de santé. Les données

recueillies ont été mises en corrélation pour former un inventaire très vivant de notre paysage commercial. Un relevé tellement détaillé que *Le Quinzième jour* se contente ici de l'effleur.

Premier constat : le visage du commerce de détail s'est littéralement redessiné en 30 ans. Aujourd'hui, le client circule, s'organise et fait preuve de sélectivité : la lessive et le fromage s'achètent en priorité près de chez soi ou en périphérie, alors l'achat spécialisé est un sport qui se pratique plus volontiers en ville ou dans les *shopping centers*.

Savoir où va le client

On observe, par ailleurs, une multiplication des pôles, surtout aux abords des villes. Ils sont au nombre de 307 pôles à recruter plus de 7000 habitants. Deux tiers environ ont une vocation polyvalente, offrant aussi bien de l'alimentation que des articles moins courants. Six seulement sont spécialisés uniquement dans les achats semi-courants. Quant aux pôles exclusivement alimentaires, s'ils sont nombreux, ils sont en général de taille modeste, drainant très rarement plus de 50 000 habitants.

Désormais, la question qui se pose n'est plus de savoir où va le commerce mais bien où va le client. Dans cet esprit, la base de données scientifiques va trouver de multiples débouchés pratiques, parmi lesquels un cd-rom consacré aux *Zones de chalandises en Belgique*. Ce cd-rom sera utile aussi bien en amont qu'en aval du secteur de la distribution. Il intéressera gestionnaires et fins limiers du (géo)marketing. Interactif et visuel, il permettra d'analyser son propre réseau ou celui de la concurrence, de simuler l'implantation de nouveaux points de vente ou le

projet d'un promoteur. Bref, de quoi se donner les atouts qu'il faut pour mener le chasseur du XXI^e siècle sur le terrain de chasse qui lui sied.

F. Lo.

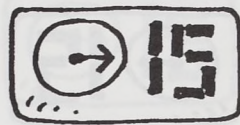
Une zone n'est pas l'autre

Sur le cd-rom, les cartes et schémas sont particulièrement parlants : réseau routier oblige, la zone de chalandise d'Alleux semble s'étendre infiniment le long de l'E40, tandis que Namur rayonne largement sur la province du Luxembourg. On voit *a contrario* que certains pôles vivent en autarcie, recrutant la majorité de leur clientèle parmi les autochtones. Autre observation, la zone de chalandise de Tirlemont se brise net là où passe la frontière linguistique. Les cartes traduisent nos comportements. Fort heureusement, la barrière des langues n'a pas freiné les auteurs de l'étude. Si la géographie sait faire fi des frontières, elle prouve en outre ici qu'elle peut mener à tout. Même au magasin !

Renseignements : Segefa, Guénaël Devillet ou Stéphane Risack, tél. 04/366.53.19



15 jours 15 secondes



Electralis 2001

Pour célébrer dignement le centenaire de la mort de Zénobe Gramme, prestigieux inventeur liégeois de la dynamo industrielle, Liège lance Electralis 2001. Dans ce cadre, du 14 au 17 mars, se tiendra un "Campus" destiné à un public professionnel qui présentera les 250 meilleurs projets de recherche en matière d'électricité. L'ULg est associée de très près à cet événement.

Appel à projets est dès lors lancé aux scientifiques et laboratoires du monde entier.

Première date limite du dépôt des candidatures : 15 avril 2000.

Infos : équipe Electralis, tél. 04/254.97.80, fax 04/254.97.89, e-mail info@electralis.com, site <http://www.electralis.com>

Bioforum 2000

À l'initiative de BioLiège, de l'Ecole de doctorat en biochimie de l'ULg et de l'Interface Entreprises-Université, la cinquième journée de rencontre Bioforum se déroulera le vendredi 5 mai aux amphithéâtres de l'Europe, salle 204. Occasion pour les 70 doctorants de l'Ecole de présenter leurs travaux à des représentants du monde industriel.

Programme de la journée et inscriptions : Pr. Charles Gerday, Laboratoire de biochimie, Institut de chimie B6, 4000 Sart Tilman, tél. 04/366.33.40, fax 04/366.33.64

Biotechnologies et bio-industries

À l'initiative de l'Interface Entreprises-Université de Liège et du Fonds de biotechnologie, les chercheurs et industriels belges et de l'Eurégio Meuse-Rhin actifs dans le domaine des biotechnologies se sont réunis le 22 février dernier au Château de Colonster lors d'une journée sur les collaborations actuelles et potentielles entre l'industrie, l'ULg et la Fondation universitaire luxembourgeoise (FUL). Cette rencontre était soutenue par la DGIRE et le Fonds social européen. Trois domaines distincts des biotechnologies étaient particulièrement à l'honneur : le médical, l'environnemental et l'alimentaire. De nombreux professeurs, la plupart membres de BioLiège, ont développé les diverses opportunités que leurs services respectifs pouvaient offrir aux entreprises du secteur. Les participants, venus du nord comme du sud du pays, ainsi que d'Aachen et de Maastricht, représentaient principalement l'industrie (PME ou grandes entreprises, comme Pfizer ou Colgate Palmolive), mais aussi le monde de la recherche et les pouvoirs publics.

Mariages mixtes

L'Interface Entreprises-Université de Liège joue les agents matrimoniaux avec un relatif succès. Son créneau : les mariages économiques internationaux.

Au début de l'année 1999, l'Interface Entreprises-Université présentait le projet TEP (*Temporary entrepreneur position*) réalisé avec ses partenaires de Maastricht et de Hasselt, et soutenu par le programme européen Interreg. Objectif : favoriser la création d'entreprises de type "spin-off", nées de l'association de deux partenaires au moins issus de régions différentes de l'Eurégio Meuse-Rhin, afin d'élargir les compétences et les marchés accessibles à ces jeunes entreprises innovantes.

En d'autres termes, l'Interface relève le défi de "marier économiquement" de jeunes entrepreneurs liégeois issus de notre Université avec leurs compatriotes néerlandophones (province du Limbourg belge) ou leurs voisins des Pays-Bas (province du Limbourg néerlandais), la porte étant ouverte aux Allemands de la région d'Aachen. Le soutien apporté par les coordinateurs de cet ambitieux projet, consiste en un subside de 15 000 EUR par entrepreneur (soit minimum 30 000 EUR par entreprise), une formation à l'entrepreneuriat (coordonnée par le Pr. Surlemont), de la consultance, des facilités d'hébergement la première année et la recherche du partenaire idéal.

Le bilan de l'année 1999 démontre que le TEP a joué avec succès son rôle d'entremetteur. Sont ainsi nées (ou presque) huit entreprises mixtes, principalement dans le secteur tertiaire, plus particulièrement dans celui des technologies de

l'information et de la communication. À titre d'exemples, citons l'interface d'accès sécurisés à des bases de données complexes munies de moteur de recherche utilisant un langage naturel au service du télétravail de *Secure SPASE*, le système *on line* de formation continuée à destination des pharmaciens de *Pharmacology Network*, ou encore le logiciel de gestion des traitements de cadres supérieurs simulant l'impact comptable et fiscal des différentes combinaisons entre les rémunérations de diverses catégories de *People Solution*.

Avouons toutefois que la majorité de ces partenariats sont des associations entre Néerlandais et Belges néerlandophones, preuve que la langue est toujours un atout à la coopération économique. Remarquons aussi que les coordinateurs du projet TEP ont fait preuve d'une certaine souplesse. En effet, ces entreprises mixtes ne forment pas toujours une seule et même entité juridique; pour certains projets, deux sociétés distinctes, développant un département commun sous la tutelle d'un même holding, ont été constituées.

La "publication des bans" de la promotion TEP '99 aura lieu le 12 mai prochain aux Amphithéâtres de l'Europe : chacune de ces sociétés TEP y défendra son plan d'affaires devant un jury composé d'investisseurs potentiels issus des différentes régions de l'Eurégio Meuse-Rhin, le but étant évidemment les intéresser à leurs activités.

D'ores et déjà, nous souhaitons longue vie à ces nouveaux partenaires en espérant qu'ils aient signé "pour le meilleur"...

Pa.J.

UNIVERSITE DE LIEGE



Institut Supérieur des
Langues Vivantes
I.S.L.V.

Département des Langues étrangères

COURS DE LANGUES

I. COURS DU SOIR :

- Anglais, allemand, néerlandais,
- italien et espagnol.
- 2h/sem. - 60 h. de cours
- Plusieurs niveaux.
- Le test de fin d'année donne droit à un certificat.
- Droit d'inscription : 6.500 Frs
- 5.000 Frs (pour les étudiants)

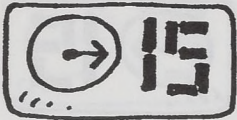
II. STAGES PREPARATOIRES :

- Anglais, allemand, néerlandais, espagnol
- Juillet : 2 semaines (40h)
- Septembre : 3 semaines (60h)
- 4 h/jour : de 9 à 13 heures
- Droits d'inscription : 5.000 Frs
- Session de juillet : 6.000 Frs (3 sem.)
- Session de septembre : 5.000 Frs (2 sem.)

Le Programme d'Activités peut être obtenu par :
tél. : 04/366 55 17 fax : 04/366 57 16
e-mail : jeannine.boulanger@ulg.ac.be

Département des Langues étrangères
7/A1, place du XX Août (2nd entresol)
4000 - Liège

15 jours 15 secondes



Quand les vétés partent en bateau...

Les étudiants passionnés de voile le savent : les éliminatoires de la 1^{re} Student Sailing Cup de l'histoire estudiantine belge (80 équipes, flamands et wallons confondus) se déroulent à Nieuwpoort en ce moment. Le Cêto-club de la faculté de Médecine vétérinaire s'est lancé dans l'aventure ! Avec l'aide de leurs sponsors, Etillux, Hewlett-Packard et la faculté de Médecine vétérinaire, nos p'tits étudiants partent à la découverte des sensations de certains de leur patients les plus originaux : les mammifères marins. Un bon bol d'eau salée, de grand large et de soleil en perspective... avec le piquant de la compétition en plus ! Une occasion unique aussi de faire connaissance avec d'autres Facultés. Rendez-vous le week-end des 15 et 16 avril sur l'estacade de Nieuwpoort ! Organisateur : Sailing Team, en collaboration avec Volkswagen, La Libre Belgique et De Standaard.



Système 48

À partir du 3 avril et jusqu'à la fin du mois de juin, l'émission **Système 48** deviendra hebdomadaire. Rendez-vous le lundi de 19 à 20h sur le 100.1 (Equinoxe FM).

Théâtre de l'Etuve

À la fin du XIX^e siècle, Célestine, jeune femme de chambre accorte et délurée, livre avec gourmandise les secrets d'alcôve des maisons bourgeoises... 150 ans après la naissance d'Octave Mirbeau, *Le journal d'une femme de chambre* reste une pièce moderne, récit intemporel d'une trajectoire individuelle contée avec humour par un artiste de talent. Du 25 au 29 avril et du 2 au 6 mai au Théâtre de l'Etuve, rue de l'Etuve 12, 4000 Liège.

Réservations : tél. 04/222.06.96

Tombola

Pour financer leur voyage didactique en Californie, les étudiants de 2^e épreuve Pharmacie ont organisé une tombola. Les numéros gagnants sont (par ordre d'importance) les suivants : 1750-2906-2683-2535-799-1489-131-919-1831-3096-199-3373-1781-1899-1423-1923-29-2455-3105-2992-444-1606-52-1122-3069-3073-2517-2806-451-2596-2979-329-285-2106-825-2382-3344-250-1197-3034-2807-2054-1508-3368-2616-692. Le numéro 2282 gagne un appareil photo, le numéro 635 le voyage pour deux personnes à Lloret del Mar.

Faire de l'accueil une tradition, telle pourrait être la devise de Violette Henrot, en charge depuis cinq ans maintenant du "service-logement" de l'ULg. Rouge essentiel dans l'accueil à Liège, il s'adresse à la fois aux étudiants et aux chercheurs de passage dans la Cité ardente.



Photo F. Daniel

Le Quinzième jour : Comment l'Université répond-elle à la demande des étudiants en matière de logement ?

Violette Henrot : La première réponse est peut-être la mise en place des homes d'étudiants. Le home Ruhl compte 124 chambres. Situé en plein centre ville, il concerne maintenant davantage les étudiants de Philosophie et Lettres. Celui du Sart Tilman offre pour sa part 360 chambres. Depuis le transfert des facultés de Médecine et des Sciences appliquées, il est de plus en plus prisé (le home Brull fut fermé fin 1986, précisément à cause de ce déménagement). Nous avons encore à notre disposition 24 chambres à la résidence du Blanc Gravier, gérée par l'Association des centres sportifs. Celles-ci sont principalement occupées par des étudiants de la faculté de Médecine vétérinaire et du département de Kiné (c'est à côté !), mais aussi par des chercheurs de passage invités par la communauté scientifique.

Le Q.J. : Compte tenu du prix des chambres à peine plus faible que dans le privé, quels avantages le home offre-t-il ?

V. H. : Principalement des services. Le transfert des communications téléphoniques dans les chambres ou

Home sweet home

à l'étage, la possibilité d'acheter des cartes de téléphone, une salle télé, une salle de lecture, une salle informatique avec raccordement Internet, un lavoir, une photocopieuse, des distributeurs de boissons et, surtout, la présence permanente d'un responsable, ce qui rassure les parents ! Sans parler des animations régulières ou improvisées... C'est également un point de chute commode pour les étudiants "Erasmus" et une aubaine pour les hôtes occasionnels de l'Université, résidant à Liège pour quelques jours ou quelques mois.

Le Q.J. : Evidemment, 500 chambres, cela ne suffit pas.

V. H. : Non, bien sûr. C'est la raison pour laquelle, depuis les années 80, l'ULg joue les intermédiaires entre les propriétaires particuliers et les étudiants. Elle reçoit ainsi un grand nombre d'offres immobilières et constitue des listes à la disposition des étudiants. Attention ! Je suis seule dans le service et n'ai donc pas le loisir de visiter les kots ni les studios ! Depuis juin 1998, grâce à la collaboration du Service général d'informatique (SeGI), le service logement dispose d'un site Internet reprenant les kots libres. Ce système s'avère très efficace puisqu'il permet une gestion très souple du fichier et une consultation beaucoup plus aisée des disponibilités liégeoises. De plus, pendant la période des inscriptions – et uniquement pour les étudiants inscrits à l'université de Liège – le service peut fournir une liste personnalisée, répondant aux critères de situation, de prix, etc.

Le Q.J. : Un regret ?

V. H. : Un seul : la trop faible collaboration des propriétaires qui ne m'informent pas lorsque le kot est loué.

Pa.J.

Kots et cours

Renseignements pratiques

Service logement

Responsable : **Violette Henrot**, tél. 04/366.53.16, e-mail Violette.Henrot@ulg.ac.be

Bureau : entrez par la petite porte, 9, place du 20 Août et descendez l'escalier sur votre droite. Passez les portes battantes et prenez le couloir de droite. C'est la deuxième porte à droite. Bureau ouvert tous les jours, de 9 à 12h et de 14 à 16h.

Site: <http://www.segi.ulg.ac.be/admc/ae/logement>

Quand commencer à chercher un kot ? Dès le mois de juin. Pas de panique cependant : l'offre liégeoise est suffisante; on peut encore trouver des chambres en septembre.

Pour les homes, par contre, il faut entamer les démarches dès le mois de mai.

Les propriétaires désirant bénéficier de ce service gratuit doivent remplir une fiche et la retourner au service.

À noter : la "Journée parents-rhétos" le 6 mai prochain. Sera organisée à cette occasion une visite des résidences : inscriptions chez Chantal Rosenbaum, tél. 04/366.52.49.

Quelques adresses utiles :

- home Ruhl : boulevard d'Avroy 67 (Bât. G2), 4000 Liège, tél. 04/366.57.26

- home du Sart Tilman : Campus universitaire du Sart Tilman, chemin du Trèfle 1 (Bât. B3), 4000 Liège, tél. 04/366.32.82

- résidence du Blanc Gravier, boulevard du Rectorat (Bât. B46), 4000 Liège, tél. 04/366.39.80

Une St-Toré sous l'astre radieux

« Nous, monsieur, nous sommes une fanfare propre ! Il est hors de question d'être complètement saouls en fin de parcours », prévient d'emblée Jean-Claude, chef intraitable de la fanfare... champêtre de Saint-Pholien et représentant manifeste du folklore d'Outremeuse. Trônant fièrement au milieu d'une foule chamarrée d'étudiants gouailleurs, nos dix musiciens atypiques eurent tôt fait de conférer à cette longue déambulation ses derniers accents bucoliques.

Aucun doute, depuis deux ans, le fameux défilé de la St-Toré renoue avec le succès et environ 900 rescapés des agapes de la veille s'étaient donné rendez-vous ce mardi sous un soleil éclatant. Même le plus illustre d'entre eux, bourgmestre de la Cité ardente, après une visite remarquée la veille au chapiteau, n'hésita pas à venir goûter les produits mousseux du terroir. Car la St-Toré demeure avant tout un condensé de rencontres singulières ou de hasards troublants.

Ainsi, silhouette trapue noyée dans la cohorte d'étudiants, Aimé, 64 ans, se revendique comme un habitué des guindailles estudiantines. Preuve à l'appui, ce dernier harangue un char sans détours : « Eh, donne-moi une bière ! » Après un a-fond à faire pâlir de honte le togé le plus ventru, notre mascotte poursuit cahin-caha le souvenir de ses folles années.

Et comme il est des quêtes qui finissent par aboutir, signalons au doyen Robert Leroy que le cachet de la faculté de Philosophie et Lettres ornaît la main des très nombreux étudiants qui se rendirent le soir même au chapiteau installé, après moults tractations, sur le site du Val-Benoît. Gageons que cet estampillage en règle symbolise la saine perpétuation de l'esprit espiègle des étudiants de l'ULg, puisqu'une université turbulente est une université qui vit !

Et même aux fameuses trotinettes, enchevêtrement purement formel de ferrailles en tous genres (du caddie au skateboard) où le passage de la fosse à boue est le lieu de toutes les supplications, les tentatives de contournement sournaises sont irrémédiablement sanctionnées par une giclée de boue putride. L'étape du parcours tourne le plus souvent au "pugilat" mais l'ambiance est résolument à la bonne humeur parmi les 5000 tabliers virant du blanc au brun foncé. Et voilà bien l'essentiel !

Fabrice Terlonge



Photo F. Daniel

Sur skateboard ou VTT, les tabliers sont passés...



Photo F. Daniel

Rassemblement place du 20 Août. Le défilé va commencer



Photo F. Daniel

Pluie d'étoiles sous le soleil



Photo F. Daniel

... du blanc au brun foncé

À nouveau siècle, musique nouvelle

Devenue Société royale en 1999, après 50 ans d'existence, la Chorale universitaire a décidé de se tourner vers l'avenir en cette année du millénium. En plus de Jean-Sébastien Bach, elle a mis deux compositeurs contemporains – Hans André Stamm et John Rutter – au programme de son prochain concert de printemps. Belle initiative que de chanter avec son temps, surtout quand l'Euro Fête bat son plein au Pays de Liège.

Il y a des légendes qui ont la vie dure. Celle par exemple qui veut qu'une fois les cours terminés, les bâtiments de l'ULg soient gagnés chaque jour par une somnolence culturelle dont ne les réveilleraient, certains soirs, que les conférences organisées dans le cadre confiné des Facultés. Il existe au moins une exception à ce tableau décidément trop sombre : la Chorale universitaire dont les répétitions ont lieu tous les lundis, de 19 à 22 heures.

Chaque semaine, en effet, près de 120 amateurs de chant choral empruntent le chemin de l'Institut de zoologie, quai Van Beneden, pour s'y adonner à leur passion commune. « Il n'y a pas que des étudiants dans notre chorale, fait remarquer Benoît Hons, président de son Conseil d'administration. Bon nombre de personnes, qui ont le plus souvent fait leurs études à l'université de Liège, en font partie depuis plus de 20 ans. Mais il va de soi que les jeunes recrues y sont toujours bien reçues. Notre groupe est ouvert non seulement aux étudiants et au personnel de l'ULg, mais aussi aux gens de l'extérieur. Pour les débutants, dans le cadre même des répétitions, il est d'ailleurs

possible de suivre des cours de chant individuel et d'initiation au solfège. »

C'est en 1949 que fut fondée la Chorale universitaire. Elle fut successivement placée sous la direction artistique de musiciens qui ont très largement contribué à sa réputation : il y eut d'abord, de 1949 à 1977, Frédéric Anspach qui prépara notamment Jules Bastin et José Van Dam à la carrière que l'on sait; vint ensuite, en 1978, l'organiste renommé Hubert Schoonbroodt, mort accidentellement en 1992; depuis 1993 enfin, c'est le compositeur et professeur d'orgue Patrick Wilwerth qui est chef de chœur.

Jusqu'à présent, les concerts étaient avant tout orientés vers les œuvres d'hier, tradition classique oblige. On se souvient notamment de celui qui fut présenté le 13 novembre dernier dans le cadre prestigieux de la basilique Saint-Martin et consacré à "La Passion des Romantiques". « Cette année, se réjouit Patrick Wilwerth, nous avons décidé de sortir des sentiers battus. Deux compositeurs dits "contemporains" seront à l'affiche de notre concert de printemps : l'Allemand Hans André Stamm et l'Anglais John Rutter. À nouveau siècle, musique nouvelle... »

Bienvenue à l'innovation

La musique contemporaine n'a pas bonne presse, y compris chez les mélomanes les plus ouverts à la nouveauté. Certaines démarches expérimentales trop pointues ne sont évidemment pas étrangères à cette prévention. Mais il est notoire aujourd'hui que Jean-

Sébastien Bach lui-même fut loin d'être considéré comme un compositeur classique à son époque et que son œuvre, transgressive par bien des aspects, est à l'origine d'un langage musical neuf. « C'est un peu dans cette transition entre l'ancien et le moderne que se situent les pages de Stamm et de Rutter », reconnaissent de concert B. Hons et P. Wilwerth. « Tous deux, précisent-ils, ont leurs racines dans le classique. Mais grâce à leur œuvre, on peut entrer sans crainte dans un univers musical dont on s'apercevra qu'il n'est pas nécessairement rébarbatif. »

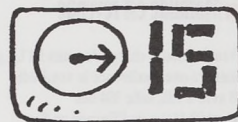
Rendez-vous donc, le vendredi 5 mai prochain, avec la cantate "Christ, le céleste Phénix" de Stamm et le "Requiem" de Rutter. On vous promet du mystère, de l'envoûtement et des envolées vers la spiritualité. Et, pour les plus réticents, il y aura le "Magnificat" de Bach. Une valeur sûre et un novateur en son temps...

Henri Deleersnijder



Répétition avant le grand soir...

15 jours 15 secondes



Décès

Nous avons le regret de vous faire part du décès, ce 9 mars, de Mme Jeannine Malbrant, épouse de M. Nicolas Maurice Dehousse, professeur ordinaire émérite à la faculté des Sciences appliquées et Vice-recteur honoraire de l'ULg. Nous présentons à la famille nos sincères condoléances.

Formations

Si vous avez des suggestions à formuler concernant les formations du personnel PATO, n'hésitez pas à contacter Anne Goffin, e-mail Anne.Goffin@ulg.ac.be

C'est le printemps

L'APULg organise une grande vente de plantes fleuries le vendredi 12 mai, de 12 à 15h, au parking couvert des amphithéâtres du Sart Tilman.

Contacts : Guy Bologne, tél. 04/366.22.59

Pour les petits et les grands

Le Nickelodéon présentera, le 6 avril à 19h30, Le Magicien d'Oz de Victor Fleming (1939), salle Gothot, place du 20 Août 9.

Contacts : Nickelodéon, tél. 04/366.32.73

Regards en herbe

Stages de découverte artistique pour enfants de 6 à 12 ans, à Pâques, du 17 au 20 avril 2000, sur le thème "À la découverte de Liège et de ses musées". Pour mieux connaître sa ville et son histoire, un stage pour mieux regarder les formes et les couleurs qui nous entourent, pour mieux voir. Au programme, jeux, rencontres, ateliers et promenades.

Informations et inscriptions : Art&fact ASBL, Isabelle Graulich et Isabelle Verhoeven, tél. 04/366.56.04, fax 04/344.24.38

Festival Voix de femmes

Multiculturel, artistique et pédagogique, le festival Voix de femmes créé par le Cirque divers dès 1989, concerne la musique, le théâtre et la danse. Festival multiculturel, il est riche de couleurs et de sons. Hermine (Cap Vert) et Anne-Marie Nzié (Cameroun) vous convient à une grande et chaude soirée de rythmes et de voix, le 14 avril au Forum de Liège.

Réservations : tél. 04/223.18.18

Liège promenades

Au programme : la Cathédrale et son trésor, le dimanche 30 avril à 14h30. Départ de l'Office du Tourisme, Féronstrée 92, 4000 Liège.

Contacts : Office du Tourisme, tél. 04/221.92.21, e-mail office.tourisme@liege.be

SOCIÉTÉ CHIMIQUE
PRAYON-RUPEL S.A.
B-4480 Engis - rue Joseph Wauters 144
T I. 04/273 92 11 - Fax 04/275 27 16

E-mail : contact@prayon.be
Site web : http://www.prayon.com

SCIENCE • TECHNIQUES • QUALITE

AU SERVICE DE NOTRE REGION

Acide sulfurique - Acides phosphoriques

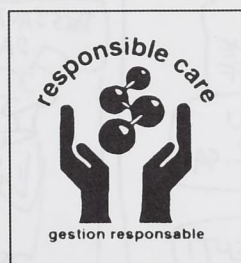
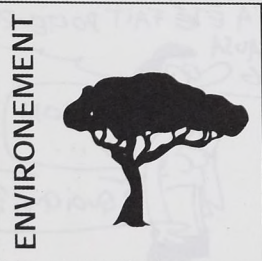
Acides phosphoriques purifiés

Sels phosphatés

Produits fluorés

Engrais et produits chimiques

Sulfate de calcium pour l'industrie de la construction



Clin d'œil

■ Mathilde est revenue

François Balace, chargé de cours à l'ULg, donnera une conférence le vendredi 28 avril à 20h, salle 304 des Amphithéâtres de l'Europe au Sart Tilman. Son titre ? "Aux frais de la Princesse. Image royale et pression populaire".

Renseignements : Les Amis de l'ULg, tél. 04/366.52.87

■ Journée parents-rhétos

Samedi 6 mai (de 9 à 13h). Cette journée, à l'intention des rhétoriciens et de leurs parents, offrira la possibilité de découvrir le domaine universitaire, les salles de cours et les laboratoires, de rencontrer les professeurs et de prendre connaissance de l'ensemble des programmes d'études. Visites guidées des Facultés. Les services d'aide aux étudiants (inscription, service social, logement, orientation universitaire, guidance études...) seront présents aux Amphithéâtres de l'Europe. Programme sur demande.

Contacts : tél. 04/366.52.49, fax 04/366.57.08, e-mail Chantal.Rosenbaum@ulg.ac.be

■ Le bébé de Pubdoc

Intranews, la revue électronique des titres quotidiens de la presse, connaît un réel succès auprès de quelque 700 lecteurs assidus. Ces derniers ont été gâtés par l'informatique et stabilisé par le système de diffusion "ulgiste" Pubdoc. Désormais, il est en effet possible de consulter immédiatement les coupures de presse du jour, scannées et déposées en format Pdf sur un serveur. La revue de presse Intranews est accessible uniquement aux membres du personnel de l'Université. Vous voulez vous abonner ? Faites-le savoir par courrier électronique à la Cellule presse-communication (press@ulg.ac.be). Une chance : c'est gratuit.

■ Dernière minute

Samedi dernier, les autorités liégeoises ont décidé de faciliter l'accès du stade de Sclessin à partir des parkings 11, 14, 15 et 16 du Sart Tilman (voir p.4) pendant l'Euro Foot. L'université de Liège organisera un service de navettes par téléphérique. Horaires dans le prochain numéro du *Quinzième jour*. Tickets en vente au 04/366.56.95

Avis

Le bouclage du prochain numéro du *Quinzième jour* aura lieu le 27 avril. Merci de nous contacter !

Libertés académiques

Ce que l'Association des étudiants en droit fait de la poésie...



Enrichis depuis peu par le confortable statut de critique, abrités par des rideaux de peau fripée, réchauffés par un soleil mourant, le doigt pointé vers d'autres astres oniriques – Amour, Souffrance (contre l'Amour, maladies...), Joie-quand-même, les grands maîtres de Droit défèquent leur verdict en tentant de récompenser, à coup de bombes de laque, de coca et de cidre, ceux qui ne sont pas arrivés à une meilleure prestation. Meilleure prestation...

Les lauréats, fous de joie d'avoir élaboré, petit à petit, de brique en brique, d'oxymoron foireux en métaphore sans sel, de sourire filandreux en éclair obsolète, d'audace boiteuse en érucation mièvre, un texte, lisent devant des ouailles en admiration concentrée l'objet de toutes les convoitises. Après que les victimes consentantes tortillent en tous sens leur visage rosi, après qu'elles empochent leurs cadeaux, l'Association des étudiants en droit, pleine d'amour pour ses déçus, offre à tour de bras des victuailles pour une libation mémorable. Mais une voix s'élève, dans ce qui aurait pu aussi bien se clore là.

Cette voix interroge, tout d'un coup. Elle dépouille toutes les préventions et demande, après avoir consulté la liste des membres du jury, si le choix fut vraiment judicieux. Elle se demande aussi si, après les petits poèmes en prose de Baudelaire, après Rimbaud et Apollinaire, on ne pouvait pas juger les poèmes sous d'autres critères que ceux du XIX^e siècle. S'il n'eût pas été utile de donner aux membres du jury quelques fragments

de ce qui s'est fait depuis, dans ce domaine.

S'il était vraiment intéressant de privilégier trois textes en vers (pour respecter le rythme de la métrique, comme les pieds tombent rarement juste, il faut les énoncer avec un rythme tantôt enivrant, tantôt soporifique, cela fait un peu bancal). S'il était nécessaire de primer des thèmes qui sont des anathèmes à l'originalité ou, en tout cas, à quelque chose d'un petit peu vert.

Et surtout, surtout, s'il était essentiel, comble de la provocation, d'accorder à un participant une bombe de laque, comme souvenir intemporel de l'aventure littéraire.

Soleils pourris, maladie et rencontre, amour envers et contre tout : on croirait entendre ce qu'évoque le mot "poésie" énoncé dans un feuilleton américain. Les gens de l'Association des étudiants en droit ne pourraient-ils pas franchir un pas supplémentaire dans leur heureuse initiative, quitter leur branche mordorée et inviter dans le jury des gens qui ont dépassé un minimum le parcours scolaire de la poésie ? (NDLR : Le Quinzième en était...)

Mais la petite voix ne suscite pas de cris d'épouvante. Après un soupir attristé, après quelques dernières bouchées de chips de l'Association des étudiants en droit, on la range dans "la boîte aux problèmes", on la musèle, on l'enferme dans un attaché-case flambant neuf, après, avec la laque, avoir un peu rangé les idées.

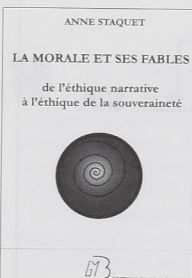
Thibaut Binard, 1^{re} candidature Philosophie

Sortie de presse

► Anne STAQUET

La morale et ses fables. De l'éthique narrative à l'éthique de la souveraineté.

Zurich, Editions du Grand Midi, 2000.



Est-il possible d'imaginer une éthique qui ne soit plus prescriptive, autrement dit qui ne dise plus, directement ou indirectement, par le biais de hiérarchies de valeurs, comment se comporter ? Telle est la question qui motive ce livre. Pour tenter d'y répondre, l'auteur se fraie un chemin à travers la philosophie, la psychanalyse et la littérature

contemporaines avant d'ouvrir son propre espace.

Dans la première partie, romancée, il s'agit de recueillir le matériel servant à construire cette éthique. Mais ensuite,

comment procéder pour ne pas retomber dans une morale prescriptive ? Là se trouve toute la difficulté. Car comment élaborer une réflexion éthique tout en évitant de proposer l'adoption de certains modes de conduite ? Selon notre tradition (même la plus contemporaine), la morale n'implique-t-elle pas la prescription, dans un sens strict ou plus lâche ? Et le refus de cette conséquence ne condamne-t-il pas à la simple remise en question perpétuelle de toute morale établie, sans espoir de déboucher sur l'établissement d'une nouvelle morale ?

La seconde partie de l'ouvrage se consacre à la réflexion sur ces questions et les aborde dans un développement de style dramatique. Ce n'est pas un hasard si ce livre philosophique adopte les genres littéraires de l'essai, du roman et du théâtre pour les adapter à son objet. La question même, qui échappe à un simple traitement théorique, appelle en effet cette forme complexe, avec le mode de lecture qu'elle implique.

Anne STAQUET est docteur en philosophie, maître de conférences à l'université de Liège.

Le Quinzième jour du mois n° 93

Place du 20 Août 7, bâtiment A1, 4000 Liège - <http://www.ulg.ac.be/le15jour/ - Éditeur responsable : Léopold Bragard
Comité de suivi de la Communication : Jean Beaufays, Albert Bolle, Daniel Desmecht, Pascal Durand, Maurice Lamy, Jacques Nihoul, François Pichault
Rédactrice en chef : Patricia Janssens (04) 366 44 14 - E-mail : le15jour@ulg.ac.be, Fax (04) 366 44 22 Secrétaire de rédaction : Catherine Eckhout
Équipe de rédaction : Danièle Bajomé, Olivier Beaujean, Henri Deleersnijder, Pierre Frankignoulle, Fabienne Lorant, Didier Moreau, Christine Servais, Fabrice Terlonge - les étudiants de 2^e licence de la Section Information et Communication et un étudiant 1^{re} licence Sciences Politiques
Photographie : Françoise Denoël - Secrétariat : Joëlle Gris (04) 366 56 95 - Mise en pages : Caroline Basteys - Site Internet : Marc-Henri Bavin
Régie publicitaire : Eric Lapiere (0486) 69 46 09 - Impression et Photogravure : Imp. Massoz - Avec la collaboration de Pierre Kroll et de l'UD de Géographie

agenda

■ Jeudi 6 avril, 16h

Conférence
Auditoire Marx, niveau 4 de la faculté de Droit, Sart Tilman, B31
Influencing European policy-making on immigration
Par Jean Niessen, Migration Policy Group
Contacts : tél. 04/366.30.40

■ Vendredi 7 avril, 11h

Conférence
Institut de pharmacie, salle Jorissen, Sart Tilman
L'Afrique dans les relations internationales
Par Bob Kabamba
Contacts : tél. 04/366.76.57

■ Samedi 8 avril, 16h

Séance de planétarium
Institut d'astrophysique et de géophysique de Cointe, avenue de Cointe 5, 4000 Liège
Réservation indispensable :
tél. 04/253.35.90

■ Mercredi 26 avril, 15h et 19h30

Fouilles
Collégiale Saint-Barthélemy, place Saint-Barthélemy, 4000 Liège
Les fouilles en cours à la collégiale Saint-Barthélemy : un état de la question
Par Pauline Bovy et Jean-Noël Anslin
Contacts : Office du Tourisme, tél. 04/221.92.21, et Art&fact, tél. 04/366.56.04

■ Mercredi 26 avril, 15h30

Chaire Franquii
Institut de mathématique, Auditoire 1/39, B37, parking P32, Sart Tilman
L'interaction racine-sol : stabilité des pentes, tassements des fondations superficielles, effets du compactage des sols forestiers
Par Jean-Claude Verbrugge, professeur à l'ULB et aux Facultés universitaires des sciences agronomiques de Gembloux
Contacts : R. Charlier, tél. 04/366.93.34, A. Bolle, tél. 04/366.93.45, D. Cockx, tél. 04/366.93.45

■ Jeudi 27 avril, 16h

Conférence
Centre spatial de Liège
Les nanotechnologies
Par V. Bayot, UCL
Contacts : tél. 04/367.66.68

■ Vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 mai

Colloque
Auditoire Welsch, amphithéâtres, CHU Sart Tilman
53^e journées médicales liégeoises d'enseignement post-universitaire
Contacts : Association des médecins sortis de l'ULg, tél. 04/223.45.55, fax 04/223.38.22

Pour l'agenda complet des manifestations, consultez la page agenda du site web de l'Université : <http://www.ulg.ac.be>

